

FFS
1994

2^e semestre

ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE
28, quai Saint-Vincent - 69001 LYON
BIBLIOTHÈQUE

N° 004111

INFO-EFS

N° 26

ISSN 0986-8569



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE



FFS013339

BULLETIN SEMESTRIEL D'INFORMATION
DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE



INFO-EFS N° 26

2ème semestre 1994

SOMMAIRE

BILANS ET ACTIONS RECENTES DE L'EFS

Editorial : EFS, 25 ans d'existence.....	p. 02
Comité Directeur EFS, composition octobre 1994.....	p. 04
Documentation pédagogique.....	p. 05
Stages Secours 1993.....	p. 06
Stages Qualification 1993.....	p. 07
Actions Diverses d'Enseignement 1993.....	p. 07
En passant par la Lorraine.....	p. 08
Symposium sur l'enseignement spéléologique.....	p. 09
Un stage de formation technique en Roumanie.....	p. 10

LES BREVETS FEDERAUX D'ENSEIGNEMENT

Les brevets fédéraux de spéléologie, de 1979 à 1994.....	p. 12
Cycle de formation d'Instructeur fédéral.....	p. 17
La formation des moniteurs de spéléologie.....	p. 19
Référentiel de l'Initiateur fédéral.....	p. 22
Modalités d'application du référentiel.....	p. 24
Karstologie niveau Initiateur, plan-type d'exposé	p. 29
Brevetés actifs 1994.....	p. 30

GRUPE D'ETUDES TECHNIQUES

Le Global Positioning System (GPS).....	p. 35
A propos du dégagement d'équipier.....	p. 36

Page 1 de couverture : initiation à la grotte de Prérrouge (Savoie). *Photo C. DODELIN*

Ecole Française de Spéléologie, 23 rue de Nuits, 69004 Lyon - Tel : 78.39.43.30

Fédération Française de Spéléologie, 130 rue Saint-Maur, 75011 Paris - Tel : (1). 43.57.56.54

EDITORIAL

EFS, 25 ANS D'EXISTENCE...

En octobre 1993, les grandes lignes politiques de l'EFS étaient définies par la nouvelle équipe de Direction, et publiées dans Info-EFS n°25. Les douze mois de fonctionnement écoulés autorisent un premier bilan et l'élaboration de projets d'action à moyen et long terme. Voyons ce qui a été fait, et ce qui reste à faire...

- Simplification du fonctionnement général de la commission.

Le Comité Directeur EFS se compose actuellement d'une équipe de Direction de 7 membres, et de 17 Correspondants Régionaux (alors que le précédent règlement intérieur prévoyait 32 postes). Les Correspondants Régionaux, de par leur pouvoir délibératif, ont donc un poids considérable dans la prise de décision. Leur rôle et leur implication doivent cependant être mieux définis ; ce sera l'objet principal de la réunion de Comité Directeur du 11 novembre 1994.

- Participation et information directe des brevetés actifs.

Les brevetés actifs sont destinataires des comptes-rendus de réunions de Direction. Info-EFS, désormais semestriel, est également proposé aux stagiaires Perfectionnement, et à certains élus fédéraux (grands électeurs, présidents de CSR et de commissions). Le montant de l'abonnement reste fixé à 20 francs pour les deux numéros de 1995, livrés à domicile...

- Création et diffusion de documentation pédagogique de qualité.

Le cahier EFS "*grandes rivières souterraines*" en panne depuis plusieurs années a été édité. 2 nouveaux Dossiers-Instruction parus : "*les grands massifs karstiques de la France*" par Stéphane JAILLET, et "*spéléologues et chauves-souris*" par Annie POREBSKI. Un grand merci à ces deux auteurs pour la qualité de leur travail bénévole. D'autres D.I. nouveaux ou réactualisés verront le jour en 1995. Dès l'an prochain, l'EFS proposera également des documents vidéo.

- Aide concrète aux organisateurs de stages.

Dès 1995, l'EFS met à la disposition de certains organisateurs de stages un "*moniteur national*", en la personne d'Alain CAYLA. Destiné surtout aux CSR ne disposant pas de moniteur pour organiser par exemple un stage initiateur, ce *moniteur national* encadre et éventuellement assure la responsabilité du stage, ses frais étant pris en charge par l'EFS.

- Amélioration permanente de la qualité des stages fédéraux.

L'organisation du cycle de formation d'Instructeur a été repensée. Une vaste réflexion sur le stage Moniteur est en cours. Des consignes et conseils précis sur les *modalités d'application du référentiel* ont été rédigés pour les responsables de stages Initiateur. Tout cela est détaillé dans le présent Info-EFS.

- Accroissement du nombre de brevetés fédéraux.

Nos félicitations d'abord à deux nouveaux instructeurs qui ont inauguré la procédure de soutenance du mémoire : Florence GUILLOT avec son travail très documenté sur le thème "*archéologie et spéléologie*", et Philippe JARLAN qui a présenté l'aboutissement de son jeu de société intitulé "*Traversée*". La chute des candidatures au brevet d'Initiateur semble enrayée. L'EFS lance un grand projet à long terme : "*un initiateur par club*", en organisant dès 1995 un ou plusieurs stages nationaux réservés aux candidats issus de clubs n'ayant aucun breveté, et *proposés à moitié prix*.

- Organisation de stages nationaux "pilotes".

Deux projets particuliers pour 1995 : l'organisation par Serge CAILLAULT d'un stage de spéléologie destiné spécifiquement aux éducateurs et tout personnel des institutions sociales et médico-sociales, et un stage spécialisé "pédagogie" organisé par Jean-Pierre HOLVOET où tous les cadres fédéraux devraient pouvoir échanger leurs expériences.

- Etudes sur le matériel et la technique, diffusion de résultats.

Joël POSSICH a réussi à rassembler quelques bonnes volontés au sein du Groupe d'Etudes Techniques de l'EFS. Outre les études présentées dans Info-EFS, 3 articles ont été envoyés à Spelunca. Il paraît nécessaire maintenant d'associer étroitement le GET aux recherches techniques effectuées en stage Moniteur ; il doit notamment établir des protocoles rigoureux pour toutes les expérimentations. Beaucoup de travail donc pour une équipe encore bien réduite.

Les questions relatives aux Brevets d'Etat occupent toujours une place importante dans la vie de l'EFS, ce dossier étant essentiellement géré par Jean-Pierre HOLVOET. Sans vouloir encore établir un bilan, il est quelque peu étonnant de constater qu'une demi-douzaine de moniteurs-stagiaires, tous aujourd'hui titulaires du Brevet d'Etat ou en passe de l'obtenir, arrivent au terme de leur délai de deux ans sans avoir manifesté l'intention de se titulariser en encadrant un stage fédéral. Il serait navrant d'être amené à déplorer dans un prochain Info-EFS que ces gens n'ont fait que profiter de la formation fédérale pour bénéficier des allègements prévus dans le cursus du BE... La réputation des professionnels s'en trouverait ternie pour longtemps.

J'en profite pour rappeler que les titulaires du **Brevet d'Etat** 1er degré option spéléo peuvent obtenir le statut de **moniteur-stagiaire** en faisant la demande motivée à la Direction EFS, et sans devoir participer aux 14 jours du stage moniteur.

Car c'est bien de cadres fédéraux dont nous avons besoin ! Les médias ont encore trop d'occasions de vilipender ces spéléos "accidentés inconscients qui coûtent cher à la collectivité", et de nous rapprocher ainsi, à chaque fois un peu plus, d'une réglementation générale de la spéléo... *Il faut absolument continuer d'enseigner les mesures de prévention et de sécurité dans nos clubs.* La formation de cadres sera donc une priorité pour les années à venir, à commencer par le présent Info-EFS largement consacré aux brevets fédéraux, et le lancement de l'opération "un initiateur par club" qui je l'espère remportera le succès qu'elle mérite.

A l'occasion de ses 25 ans d'existence, l'EFS a déjà tenu son rang au congrès FFS et au symposium européen sur l'enseignement en mai dernier. Nous fêterons à nouveau dignement cet anniversaire du 11 au 13 novembre pour les Journées d'Etudes de Dijon. J'espère que vous serez nombreux à partager cet événement !

R. LIMAGNE, Président EFS
08 octobre 1994

UN INITIATEUR PAR CLUB !

Afin de favoriser l'encadrement des clubs, l'EFS lance à partir de 1995

l'opération "1 initiateur par club FFS".

2 stages Initiateur nationaux seront organisés l'an prochain,

réservés aux membres fédérés des clubs n'ayant encore aucun breveté,

et proposés à moitié prix.

COMITE DIRECTEUR EFS - OCTOBRE 1994

EQUIPE DE DIRECTION

Président	Rémy LIMAGNE	90 rue du Lavoir, 39300 Syam	84.51.62.08
Président-Adjoint	Jean-Pierre HOLVOET	6 rue G. de Champeaux, 77720 Champeaux	(1)60.69.97.50
Trésorier	Stéphane NORE	Rosset, 39400 Longchaumois	84.60.65.77
	Serge CAILLAULT	25 rue de la Liberté, 38600 Fontaine	76.27.17.11
	Jacques KERDAFFREC	Rue de Gabizos, 64800 Asson	59.71.06.44
	Joël POSSICH	12 avenue Marc Sangnier, 69100 Villeurbanne	78.84.76.84
	Frédéric ROUX	51 rue René Soulet, 63000 Clermont-Ferrand	73.92.20.12

Organisation des responsabilités au sein de la Direction :

R. LIMAGNE	<i>Information, gestion informatique des brevets, brevet d'initiateur, label EFS.</i>
JP. HOLVOET	<i>Questions juridiques, brevets moniteur et instructeur, brevets d'Etat, publications.</i>
S. NORE	<i>Trésorerie et comptabilité.</i>
S. CAILLAULT	<i>Gestion matériel pédagogique et d'exploration, documentation audio-visuelle.</i>
J. KERDAFFREC	<i>Qualification, actions diverses d'enseignement, stages des autres commissions FFS.</i>
J. POSSICH	<i>Direction du Groupe d'Etudes Techniques.</i>
F. ROUX	<i>Stages découverte, formation, perfectionnement, relations CREI.</i>

CORRESPONDANTS REGIONAUX

CSR "A"	Roland PROVOST	6 rue de la mare aux moines, 91150 Grigny	(1)69.06.78.98
CSR "B"	François JOVIGNOT	1 rue Bossuet, 21160 Marsannay la Côte	80.52.83.97
CSR "C"	Joël POSSICH	12 avenue Marc Sangnier, 69100 Villeurbanne	78.84.76.84
CSR "D"	Christian FARRANDO	Quartier de la Tour, 13105 Mimet	42.58.94.58
CSR "E"	Paul SZOSTAK	18 cours de la République, 34190 Ganges	67.73.65.31
CSR "F"	Agnès BERNHART	12 allée de Bigorre, 31770 Colomiers	62.74.01.48
CSR "G"	Stéphane VOGRIG	CDS 64, 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau.	59.62.47.34
CSR "H" (intérim)	Pascal VALETTE	16 rue du Moulin, 49800 Brain sur Cauthion	53.28.84.14
CSR "J"	Roger LUTZ	7 rue de la Haie Brout, 76800 St Etienne du R.	35.66.68.05
CSR "K" (intérim)	Jean PIOTROVSKI	36 rue des Dats, 51520 St Martin sur Pré	26.21.12.56
CSR "L"	Francis VATREY	283 rue de Bretagne, 88140 Contrexéville	29.08.67.34
CSR "M"	Frédéric ROUX	51 rue René Soulet, 63000 Clermont-Ferrand	73.92.20.12
CSR "N"	Thierry MASSON	50 rue de Notz, 36000 Châteauroux	54.27.34.19
CSR "P"	Noël BAILLY-GRANDV.	Imp. des jardins, 25920 Mouthier-Hautepierre	81.60.96.93
CSR "R"	Bruno GOERGLER	8 route de Guémar, 68150 Ribeauvillé.	89.73.60.66
CSR "S"	Alain ROUSSELOT	Pharmacie, le Bourg, 16380 Marthon	45.70.25.37
CSR "T"	Philippe BERNARD	H.I.A. Ste Anne, Bio méd., 83800 Toulon Naval	94.09.03.82

COLLABORATEURS NATIONAUX

(Chargés de missions spécifiques ou à durée déterminée)

A. CAYLA	<i>Moniteur national sur stages régionaux de formation de cadres.</i>
S. FULCRAND	<i>CTR Midi-Pyrénées, cadre stages de haut niveau, matériel Midi-Py, label EFS Midi-Py.</i>
F. JOVIGNOT	<i>Organisation des Journées d'Etudes EFS 1994.</i>
JF. GODART	<i>Spéléologie extra-fédérale.</i>
L. MANGEL	<i>Objecteur de conscience.</i>
L. MENOUX	<i>Analyse activité des brevetés.</i>
M. MEYSSONIER	<i>CTR Rhône-Alpes, Directeur Technique EFS, conventions, agrément et CR stages, vacations.</i>
M. PELLET	<i>Objecteur de conscience EFS / CREI.</i>
M. ROUCHON	<i>Secrétariat EFS, comptabilité, gestion des brevets, tirages offset.</i>

DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

Important : L'EFS ne diffusera désormais plus que la documentation réalisée par la commission. Pour les autres ouvrages publiés, après épuisement du stock EFS, s'adresser directement à la librairie fédérale (catalogue annuel dans Spelunca) :

« SPELUNCA-LIBRAIRIE, le Devenson, allée des Pins, 13009 Marseille »

1. Dossiers Instruction de l'Ecole française de Spéléologie.

Réf.	Titre et auteur(s)	Prix	Poids
101	Les publications (L. Gratté, P. Drouin, R. Laurent, M. Meyssonier)	2 F	30 g
102	La prévention en spéléologie (R. Durand - SSF)	3 F	40 g
103	Spéléologie, archéologie et préhistoire (G. Aimé)	3 F	50 g
104	La protection du milieu souterrain (G. Aimé, J. Rifès, P. Cabrol)	3 F	50 g
105	Les modifications biologiques à l'effort en spéléo ; application pratique à la diététique et à la conduite d'une exploration (F. Guillaume - CoMed)	3 F	30 g
106	Information topographie (M. Chiron, G. Linger, C. Rigaldie)	3 F	40 g
107	Secourisme spéléo (A. Ballereau - CoMed)	3 F	30 g
108	Spéléologues et chauves-souris (A. Porebski) NOUVEAU	7 F	40 g
109	Météorologie et spéléologie (P. Lafosse)	6 F	60 g
110	Histoire de la spéléologie française (R. Limagne)	3 F	30 g
111	Orientation, étude de cartes (J.P. Holvoët, R. Limagne)	5 F	60 g
112	Neige et avalanches (G. Quer)	5 F	30 g
113	La pratique spéléologique et le droit (T. Marchand)	5 F	30 g
114	Eléments de karstologie (F. Darne)	7 F	50 g
115	Organisation et fonctionnement de la FFS (F. Darne)	7 F	50 g
116	Initiation à la biospéléologie (F. Darne)	7 F	40 g
117	Les grands massifs karstiques de la France (S. Jaillet) NOUVEAU	10 F	50 g
150	<i>collection complète des Dossiers-Instruction</i>	80 F	730 g
160	<i>collection complète des Dossiers-Instruction reliés dans classeur EFS</i>	110 F	960 g

2. Les cahiers de l'EFS.

211	Cartographie, orientation, lecture de carte (J.P. Holvoët)	40 F	140 g
212	Spéléologie et pédagogie (D. Cavaillès)	60 F	200 g
214	Les grandes rivières souterraines (S. Fulcrand)	60 F	120 g

3. Autres fascicules ou documents disponibles (jusqu'à épuisement du stock).

311	Signes spéléologiques conventionnels (G. Favre, M. Audetat)	15 F	140 g
312	La formation des cavernes (P. Renault)	15 F	110 g
313	Les montagnes, pourquoi se forment-elles ? (éd. Périscope)	60 F	200 g
314	Les montagnes, comment se forment-elles ? (éd. Périscope)	60 F	200 g
315	Sur les traces de l'homme paléolithique (éd. Périscope)	60 F	200 g
316	L'eau (éd. Périscope)	60 F	200 g
318	Dossier "CRIDOC Spéléologie" (éd. Jeunesse au Plein-Air)	30 F	300 g
319	Les animaux des gouffres et des cavernes (M. Siffre)	80 F	700 g
320	Petits animaux du monde souterrain (Bibliothèque de Travail)	17 F	80 g
321	L'ours des cavernes (Bibliothèque de Travail)	17 F	80 g
331	Carte postale "Ecole Française de Spéléologie" (5 différentes)	2 F	10 g
332	Cartes postales par lot de 100	150 F	450 g

→ Utilisez le bon de commande joint à Info-EFS ←

LES STAGES SECOURS 1993

par Jacques KERDAFFREC (d'après Christian DODELIN)

Avertissement : pour des raisons de délais, ce bilan n'a pu être publié dans INFO-EFS n°25. Il est réalisé à partir du rapport établi par Christian DODELIN en janvier 1994.

Le SSF ne délivre pas systématiquement d'agrément pour toutes les actions secours portées à sa connaissance. Par comparaison, l'EFS agréé toutes les formations dès l'instant que la demande est établie.

La formation secours spéléo se présente sous trois types d'actions.

1. Une formation d'une à deux journées pour l'apprentissage de techniques et l'assimilation de consignes ou l'application de ces techniques. Ces actions ne font pas l'objet d'un agrément de la part du SSF. Elles représentent néanmoins une bonne part des activités départementales.
2. La formation suivie au cours de stages à thème avec un contenu et un encadrement faisant l'objet d'un agrément SSF.
3. La réalisation d'exercices de secours mettant en jeu tout le savoir-faire de chaque spécialité pour l'évacuation d'une victime dans un contexte proche de la réalité.

- 7 stages ont reçu un agrément en 1993 (1 stage Conseiller Technique ; 1 stage paramédical ; 5 stages Equipiers - Chefs d'équipe). 6 comptes-rendus annoncent 616 journées-participants.

- 41 actions diverses recensées, totalisant 982 journées-participants dont :

- 25 actions de formation technique (614 journées-participants),
- 2 formations plongée (35 journées-participants),
- 9 formations médicales ou paramédicales (230 journées-participants),
- 2 formations canyon (73 journées-participants)
- 1 formation administrative, 1 formation transmissions, 1 formation désobstruction.

- Exercices secours : 20 comptes-rendus reçus totalisant 1529 journées-participants.

La totalité des formations reçues au 31 janvier 1994 est de 67, et représente 3127 journées-participants. Ce chiffre est en dessous de la réalité puisque certains comptes-rendus ne donnent pas l'indication du nombre de participants.

Ces formations ont pour origine 20 départements, mais concernent des spéléos venus de 37 départements.

Former, c'est essentiel ; informer, c'est s'associer au progrès et s'enrichir des réalisations de chacun. C'est le rôle du SSF et de l'EFS au sein de la Fédération.

STAGES QUALIFICATION 1993

par Jacques KERDAFFREC

Sur 4 stages inscrits au calendrier EFS 1993, un seul a été réalisé, organisé par les CEMEA de Rouen dans le Lot à Pâques.

Sur 12 candidats (10 garçons, 2 filles), 11 ont obtenu la qualification. La grande majorité des stagiaires proviennent de départements pas ou peu karstiques. 1 stagiaire était déjà fédéré dans un club ; 3 avaient participé à un stage EFS l'année précédente. 4 cadres ont géré ce stage : 1 instructeur, 1 initiateur/qualifié, 2 moniteurs.

Malheureusement, les 3 autres stages ont dû être annulés faute de candidats : choix des dates, manque de publicité, manque de motivations...? Faut-il rappeler que la qualification est non seulement une formation technique pour la découverte de l'activité spéléo, mais permet aussi de gérer la globalité de cette animation spécialisée en Centre de Vacances... et ces centres manquent terriblement de cadres !

ACTIONS DIVERSES D'ENSEIGNEMENT 1993

par Jacques KERDAFFREC

Les données dont nous disposons concernent 13 stages : technique (3, dont 1 annulé), secours (2, non répertoriés au SSF), pré-initiateur (2), formation profs EPS (1), handicapés (1), découverte BAFA (2), formation animateurs Pleine-Nature (2).

5 stages organisés par des CDS, 1 par un CSR, 1 par un club, 1 par des enseignants de collègue, 1 par les CEMEA, 2 par la formation APN de Florac.

123 participants à ces formations (96 garçons, 27 filles), pour un total de 55 journées. Le nombre de journées-stagiaires se monte à 423.

44 cadres, dont 2 instructeurs, 5 moniteurs, 19 initiateurs, 2 qualifiés, pour un total de 155 journées-cadres.

8 sessions ont pour origine des organisateurs de départements peu ou pas karstiques. Les renseignements concernant les stagiaires ne sont pas toujours exploitables, mais il ressort malgré tout que ces actions ont un recrutement essentiellement local.

Il est regrettable (une fois de plus !) que les responsables n'assument pas la démarche fédérale jusqu'au bout. Après inscription au calendrier, le minimum est de compléter le compte-rendu normalisé, ou signaler les annulations...

EN PASSANT PAR LA LORRAINE...

par Francis VATREY

Francis VATREY, Initiateur et correspondant régional du CSR "L" depuis un an, nous fait part d'un redémarrage plutôt encourageant des actions d'enseignement sur sa région.

Le début de l'année 1994 est prometteur pour la région Lorraine. La reprise d'une dynamique régionale semble bien amorcée.

- 3 nouveaux initiateurs.
- 1 moniteur titularisé, auteur du nouveau Dossier-Instruction "grands massifs karstiques de France".
- Création d'une feuille de liaison EFS régionale bi-annuelle, la "*feuille de L*" (sur le modèle de la "*feuille de C*" du CSR Rhône-Alpes), dont le numéro 1 est paru fin juin.
- Mise en place d'une réunion annuelle des cadres de la région (octobre).
- Constitution rapide (une vingtaine d'ouvrages déjà) d'une malle pédagogique mise à la disposition des divers stages.
- Publication par l'USAN (Nancy) d'un bilan fort intéressant "*Douze années d'organisation de ministages de découverte du milieu souterrain à Pierre la Treiche (54)*" détaillant avec précision les motivations, objectifs pédagogiques, comptes-rendus, conventions, bilans et statistiques d'une longue expérience d'encadrement scolaire sur ce site de la banlieue nancéenne.

Notons également le déroulement de deux actions diverses d'enseignement en avril et mai, ainsi qu'un week-end "équipement" en juin, et un projet éducatif dans un lycée professionnel...

3 projets pour l'avenir proche :

- un stage Formation BAFA à la Toussaint 1994,
- un stage Découverte à Pâques 1995,
- un stage scientifique au printemps 1995.

Et ceci n'est qu'un début j'espère...

" CLASSE NOIRE EN PAYS VERT "

découverte de la spéléologie à l'école élémentaire

Depuis dix ans, Bernard CHIROL, instituteur et spéléologue de l'Ain, propose à ses élèves une progression pédagogique axée sur la spéléologie. Ces classes noires sont l'occasion de découvrir la transdisciplinarité d'une activité riche, au sein d'un massif préservé : le Jura méridional.

Un film vidéo de Daniel Revaud - Durée 32 minutes

120 francs, port compris

Commandes à : *Comité Départemental de Spéléologie de l'Ain,*
01640 L'Abergement de Varey (tel : 74.36.99.51)

SYMPOSIUM SUR L'ENSEIGNEMENT SPELEOLOGIQUE

Le XXIème congrès de la FFS, organisé à Orthez (Pyrénées-Atlantiques) du 21 au 23 mai 1994 par le CDS 64, a été le support d'un *symposium européen sur l'enseignement de la spéléologie*.

Il convient d'emblée de remercier ici les cadres EFS qui sont venus à cette occasion faire une ou plusieurs communications, contribuant ainsi à mieux faire connaître les travaux et expériences menées au sein de l'EFS :

- Florence GUILLOT : "*archéologie et spéléologie*" (mémoire instructeur)
- Eric CHARRON : "*pratique professionnelle de la spéléologie*" (associé à une exposition du syndicat)
- Jean-Claude FRACHON et Marcel MEYSSONNIER : "*le département enseignement de l'UIS*"
- Philippe JARLAN : "*Traversée, jeu spéléo*" (mémoire instructeur)
- Joël POSSICH : "*la spéléologie et les non voyants*"
- Didier CAILHOL : "*l'apprentissage des verticales en images*"
- Fabien DARNE : "*la spéléologie à l'école élémentaire*"
- Rémy LIMAGNE : "*les brevets fédéraux de 1983 à 1993*"
- Jean-Pierre HOLVOET : "*l'évolution des stages EFS pour une pédagogie active*"
"*les Brevets d'Etat en spéléologie et leurs conséquences pour la pratique*"
- Marcel MEYSSONNIER : "*les cours et manuels de spéléologie*"
- Antony LEVEQUE : "*l'évaluation dans les stages préparant aux brevets fédéraux*"
- Jacques GUDEFIN : "*découverte de la spéléologie en milieu scolaire*"
- François JOVIGNOT : "*les aptitudes du moniteur de spéléo*"
- Jacques BAUER : "*le stage karsto, une invitation à la pratique d'une spéléologie intégrée*"



UN STAGE DE FORMATION TECHNIQUE EN ROUMANIE

d'après Marcel MEYSSONNIER

Six brevetés de l'Ecole Française de Spéléologie ont encadré en juillet un stage "Techniques de Spéléologie Alpine" en Roumanie, précisément à Caput dans les monts Bihor. Cette action s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord bigouvernemental franco-roumain qui assure sa prise en charge financière. Ce résumé précède un compte-rendu détaillé qui sera bientôt réalisé.

1. LA "SPEOLOGIE" EN ROUMANIE.

1.1. Organisation de la spéléologie roumaine.

Il faut distinguer en Roumanie les clubs professionnels et les spéléologues amateurs. En 1926 a été fondé à Cluj l' *Institut de Spéologie "Emil RACOVITZA"*, du nom du fondateur de la biospéologie ("spéologie" est bien le terme employé en Roumanie). Une quarantaine de chercheurs travaillent exclusivement sur le milieu souterrain.

Jusqu'en 1990, les spéléos amateurs sont regroupés dans la *Commission Centrale de Spéologie Sportive* (CCSS), dépendant d'une structure d'Etat : la *Fédération Roumaine de Tourisme et Alpinisme* (FRTA). L'alpinisme se constitue en fédération indépendante en 1990. Les spéléos créent une autre structure nationale : la *Société Roumaine de Spéologie-Karstologie*, et plusieurs organisations régionales, en concurrence avec une nouvelle *Commission Centrale de Spéologie* de la *Fédération Roumaine de Tourisme, Secours en Montagne et Spéologie*. Mais depuis cette année se manifeste une volonté d'unification.

1.2. L'enseignement de la spéologie en Roumanie.

La *Commission Centrale de Spéologie* organise depuis de nombreuses années des stages nationaux (*écoles TSA* et *salva-spéo*). En 1994 s'est mis en place le premier stage de "Découverte" qui a regroupé 160 participants (!) et deux stages de descente de canyon. Enfin des stages "écoles" de topographie, biospéologie, karstologie, photographie, correspondant à nos stages spécialisés sont organisés chaque année.

Les monts Bihor se situent au nord-ouest de la Roumanie, à environ 1900 km du siège de l'EFS et moins de 30 heures de route. Caput est une maison forestière à 1100 m d'altitude sur une prestigieuse zone karstique (on peut imaginer les plateaux du Vercors), point de rencontre obligé des spéléologues roumains actifs.

L'école intitulée TSA (*Techniques de Spéléologie Alpine*) est dirigée depuis 4 ans par Tibériu TULUCAN, président de la SRS (*Scoala Româna de Spéologie*). En 1991, ce stage n'a pu s'implanter à Caput que grâce à un don français de 100 chevilles spit qui a permis l'équipement partiel des plus grandes cavités. Le stage comporte deux niveaux de candidats : "débutants" et "avancés" (en gros, niveaux Découverte et Formation EFS). Le stage de juillet 94 a réuni 60 stagiaires, 11 moniteurs roumains (dont un titulaire du brevet Initiateur FFS), et 6 aides-moniteurs, en plus des 6 cadres EFS.

2. L'ORGANISATION ET LE CONTENU DU STAGE 1994.

2.1. Programme et déroulement.

Malgré des contacts préalables multiples, il nous a été difficile de nous faire une idée réelle du programme du stage "TSA".

- En l'absence d'inscription préalable, les candidats (autonomes en nourriture et hébergement, sous tente) ont afflué sur place ; une bonne journée a été consacrée aux formalités d'inscription : entretien oral individuel avec le responsable du stage sur le niveau de pratique, l'affiliation, l'assurance...

- Le matériel collectif est apporté par les stagiaires et les cadres, en provenance des gros clubs roumains. L'EFS a fourni 600 m de cordes, une centaine d'amarrages, 6 trousse à spits, et plus de 100 chevilles.

- Les équipements individuels sont vérifiés systématiquement au début du stage par le responsable (une demi-journée). Les quelques équipements individuels EFS seront rapidement prêtés aux plus démunis, et une dizaine de longues en corde statique remplacées par de la dynamique achetée en prévision !

- Les équipes sont fixées définitivement pour tout le stage, par niveau de pratique, chacune encadrée par un moniteur et un aide-moniteur. Le programme journalier était affiché chaque soir.

- A proximité de *Cabana Caput*, 8 sites en falaise et 8 cavités ont pu être équipés grâce au matériel EFS, constituant désormais le "polygone de travail de la zone de Caput" pour les stages techniques, certains sites étant même homologués par l'école roumaine avec un "label EFS".

- Les réunions de cadres prévues au départ n'ont pu se tenir qu'au milieu du stage, et l'implication des cadres EFS a été relativement difficile en milieu de stage du fait de l'absence de concertation sur le programme.

2.2. L'intervention des cadres EFS.

La demande de l'*Ecole roumaine de Spéologie* vis à vis des cadres EFS était relativement complexe. Le responsable du stage nous invitait à intervenir tous azimuts, aussi bien au niveau des stagiaires que des cadres. Nous pouvions nous inclure dans n'importe quelle équipe, choisir les lieux de pratique et nos modes d'intervention. Nous étions aussi incités à ne pas faire preuve de modestie... et afficher notre conviction que les techniques françaises sont les meilleures !

Les cadres EFS interviendront prioritairement sur les équipes de niveau "avancé", comprenant toujours un moniteur roumain et souvent un aide-moniteur. En milieu de stage, une "conférence" sur le matériel et les équipements destinée aux cadres roumains obtint un franc succès.

Enfin, un suivi photographique et vidéo (en surface et sous terre, avec interview des responsables et cadres de la future Fédération Roumaine de Spéologie) a été possible grâce au matériel prêté par la commission audiovisuelle du CSR Rhône-Alpes.

3. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES POUR L'AVENIR.

L'organisation d'un stage en Roumanie, le contenu, les méthodes, diffèrent beaucoup de ce que nous connaissons en France. Les cadres EFS, invités en tant qu'"experts" sur le stage, se retrouvent "cadres d'appoint" sous terre avec leur équipe.

Que dire des règles de sécurité que nous préconisons en France, lorsque la plupart des stagiaires roumains disposent d'un simple mousqueton en guise de MAVC, que des baudriers sont faits de ceintures de sécurité automobiles cousues artisanalement, que bloqueurs et descendeurs sont souvent de "fabrication maison", du seul fait que ce matériel disponible dans le commerce représente un mois de salaire moyen... ? Il semble qu'actuellement l'application de certaines techniques françaises est potentiellement dangereuse, du fait de la résistance inconnue du matériel utilisé localement (dégagement d'équipier sur corde par exemple).

Les besoins en matériel sont très grands, autant que la motivation des spéléos roumains ! La cession de matériel d'occasion pourrait aider considérablement le déroulement de ces stages. Les Roumains souhaitent participer à des stages en France, et accueillir des Français dans leurs stages ; la France doit continuer à répondre présent.

ENCADREMENT DE STAGES A L'ETRANGER

Vous êtes breveté **Initiateur, Moniteur, ou Instructeur**. Vous pouvez postuler à l'encadrement de stages à l'étranger dans le cadre des protocoles bigouvernementaux.

Adressez à l'EFS une **lettre de motivation**, indiquant vos périodes de disponibilité, les langues parlées, les pays où vous souhaiteriez aller.

Seront sélectionnées en priorité les candidatures des brevetés actifs les plus impliqués dans la vie fédérale pour représenter l'EFS.

LES BREVETS FEDERAUX DE SPELEOLOGIE, DE 1979 A 1994

par Rémy LIMAGNE

Communication faite à Orthez le 21 mai 1994 dans le cadre du symposium européen sur l'enseignement. Ce texte devrait faire l'objet d'une publication dans les actes du congrès.

INTRODUCTION

Comme son titre l'indique clairement, cette note est consacrée aux brevets délivrés par la FFS en matière de spéléologie. Les nouveaux brevets de plongée souterraine et de descente de canyon ne seront pas abordés ici.

La FFS délivre des brevets d'enseignement par l'intermédiaire de l'Ecole Française de Spéléologie. Cette commission tient à jour un fichier très précis de l'ensemble des personnes qui participent à ses stages, et notamment aux stages de formation de cadres. Une procédure d'agrément permet de suivre et d'orienter le contenu de ces stages, dont beaucoup voient aujourd'hui leur organisation décentralisée à l'échelon des Comités Régionaux.

1. STRUCTURATION DES STAGES ET USAGE DES BREVETS FEDERAUX.

1.1. Organigramme des stages fédéraux.

Les stages de formation de cadres constituent une filière à part dans l'organisation des stages fédéraux. Il est finalement aisé de différencier les stages dits techniques, où l'on apprend pour soi, et les stages dits pédagogiques, où l'on apprend pour ensuite transmettre aux autres. La finalité et par conséquent l'état d'esprit sont en théorie bien différents.

3 niveaux de qualifications existent, ainsi que dans la plupart des fédérations. L'initiateur est le 1er échelon, le moniteur constitue le second, et enfin l'instructeur fédéral. Notons que pour devenir instructeur, il est nécessaire d'obtenir d'abord le brevet d'initiateur, puis de moniteur, qui sont des passages obligés (soit tout de même 21 jours de stage).

Les brevets d'initiateur et moniteur sont délivrés à l'issue de sessions de 7 et 14 jours, qui sont à la fois des moments de formation et d'examen ; le brevet d'instructeur quant à lui s'acquiert après l'achèvement d'un cycle comprenant des encadrements de stages, des sessions de réflexion, et la réalisation d'un travail de recherche.

1.2. Compétences des brevetés fédéraux.

Il convient tout d'abord de rappeler que les brevets fédéraux peuvent être utilisés à des fins d'enseignement, dans et hors du cadre fédéral.

Pour ce qui concerne les actions fédérales, le breveté est avant tout un cadre de club et de stage. L'instructeur peut encadrer et prendre la responsabilité de tout type de stage ; le moniteur également, excepté justement les stages moniteur. L'initiateur est aussi cadre de stage, notamment Formation et Perfectionnement, mais il peut aussi *prendre la responsabilité* des stages de Découverte (2 initiateurs minimum). En outre, les brevetés fédéraux, de par leur formation, sont normalement capables d'assumer des responsabilités fédérales.

En dehors du cadre fédéral, les brevetés peuvent encadrer des séances d'initiation, notamment dans les centres de vacances. Dans ce cas, ils sont théoriquement tenus de respecter les recommandations fédérales "*spéléologie et sécurité*". Ce texte, réactualisé en 1990, insiste sur la sécurité et le respect du milieu. 4 classes de cavités sont définies, la présence d'un moniteur étant nécessaire au-delà de la classe 3.

La logique voudrait que l'instauration du brevet d'Etat et l'application de la loi sur le sport de 1984 rendent obsolètes ces recommandations fédérales, en excluant de fait tout breveté fédéral de ce type d'encadrement dit "rémunéré". Ces considérations n'autorisent pas toutefois à ignorer la réalité : la demande estivale de cadres en spéléologie est si forte que l'Etat aura bien du mal à délivrer suffisamment de BE pour y répondre, à moins qu'il ne se décide à reconnaître officiellement la compétence de nos brevetés fédéraux.

1.3. Validité des brevets fédéraux.

Les brevets sont acquis à vie ! A l'issue du stage, le nouveau breveté reçoit une carte qu'il peut utiliser aussi longtemps qu'il lui plaît. Aucun contrôle n'est possible hors des structures fédérales.

Par contre, il est clairement mentionné sur la carte d'initiateur que sa validité est conditionnée par l'adhésion à la fédération. Il en est de même pour le moniteur qui en plus doit encadrer au moins 1 stage tous les 3 ans. Le spéléo titulaire d'une carte, même non fédéré depuis des années, peut toujours l'utiliser à l'extérieur pour attester de sa compétence. Mais attention en cas de problème ! Il m'est arrivé à deux reprises en tant que président de l'EFS, d'être sollicité par un juge d'instruction pour deux accidents en initiation mettant en cause deux brevetés : l'un était fédéré et faisait connaître régulièrement ses activités, l'autre avait quitté la FFS depuis des années... A la question "*vous portez-vous garant de la compétence de Mr X ?*", les réponses ne pouvaient être identiques.

Au 31 décembre 1993, l'EFS compte 1445 initiateurs, dont 879 fédérés ; 232 moniteurs, dont 175 fédérés ; 59 instructeurs, dont 47 fédérés. Soit au total : 1736 brevetés, dont 1101 fédérés (64%). Ce chiffre très important des brevetés fédérés (pour une fédération de moins de 8000 membres) démontre à lui seul le ridicule des discours qui voudraient faire croire que les spéléos ne passent des brevets que pour pouvoir "bosser" en dehors de la fédération.

Effet pervers de ce nombre : il devient financièrement impossible à l'EFS de fournir à chacun de ces brevetés l'information à laquelle il peut légitimement prétendre avoir droit, en tant qu'animateur de club, ou cadre de stage, ou simple breveté fédéré. C'est pourquoi a été institué le groupe des "*brevetés actifs*", qui regroupe tous les brevetés fédérés qui font l'effort de renvoyer un compte-rendu annuel d'activité (formulaire recto-verso à compléter). Fin 1993, l'EFS compte environ 320 brevetés actifs.

2. CONTENU DE LA FORMATION DE CADRES.

En 1987, l'EFS a rédigé des référentiels pour chaque type de stage, tentant ainsi de répondre à une question unanimement posée par les cadres "*nous ne savons pas exactement quoi faire passer dans nos stages*". C'est une étape importante dans l'évolution du contenu des stages fédéraux. Actuellement, un document est en cours de réalisation sur les modalités d'application du référentiel, précisant "*comment faire passer le contenu d'un stage*".

2.1. Exigences techniques.

Les 3 types de stages de formation de cadre comportent une évaluation technique. "Tests techniques" de 2 jours au début du stage initiateur, de 4 jours au début du stage moniteur, "Unité de Valeur" technique au cours du cycle instructeur.

Cette primeur donnée à l'évaluation des capacités techniques du candidat se justifie doublement. D'abord, le breveté étant amené à prendre la responsabilité d'un groupe en spéléologie, ses compétences pour assurer la sécurité du groupe ne doivent faire aucun doute ; d'autant que d'après le nouveau Code Pénal, sa responsabilité personnelle peut être engagée en cas d'accident, le bénévolat n'étant certainement pas une excuse à l'incompétence. Ensuite, cette évaluation technique préalable permet de consacrer effectivement le reste du stage à une véritable formation pédagogique et un perfectionnement en matière de connaissances générales, sans être obligé de faire du "rattrapage technique intensif".

Il n'en demeure pas moins que dans tous les niveaux de stages à brevet, la technique ne fait pas seulement l'objet d'une évaluation, mais constitue également un temps de formation, de perfectionnement ou même de recherche.

2.2. Exigences pédagogiques et connaissances générales.

«*Celui que vous emmenez sous terre doit ressortir en bonne santé et avoir appris quelque chose*» En un mot : être satisfait ! Cette simple formule résume finalement le sens d'un brevet d'enseignement en matière de spéléologie.

Outre les problèmes de sécurité, le cadre doit être capable de véritablement enseigner, c'est à dire au minimum de répondre aux questions, et de mettre en oeuvre une stratégie qui aboutisse à la satisfaction de la personne encadrée. Donc, enrichissement culturel et envie de poursuivre l'activité, tels sont les principaux critères de réussite du cadre vis à vis de l'encadré. Tels sont en tout cas les deux aspects qui commandent le contenu des stages Initiateur et Moniteur.

Les référentiels énoncent les grandes lignes de ce que doit connaître un breveté de la fédération. Mais certains domaines sont évidemment prioritaires : la karstologie doit tenir une place de premier plan dans chaque niveau de stage ; elle est d'ailleurs souvent associée à la topographie, à la protection du milieu, à la biospéologie. La tendance actuelle dépasse enfin le simple exposé théorique en soirée, en utilisant toutes les possibilités de faire des observations *in situ* tout au long du stage, répondant ainsi au principe d'apprendre à observer avant d'essayer d'expliquer.

Chaque stagiaire se retrouve normalement avec un groupe à encadrer pendant une ou plusieurs journées. La séance d'encadrement est appréciée dans son ensemble : de la prise de contact au bilan. Le groupe à gérer se compose d'enfants ou d'adultes, de néophytes ou de gens déjà formés à la spéléo, présents sur une journée ou sur un stage de plusieurs jours. Cette dernière formule (organisation d'un stage en parallèle), systématisée en stage Moniteur, devient de plus en plus fréquente au niveau Initiateur en raison des multiples avantages qu'elle procure, notamment la possibilité d'apprécier les capacités d'organisation des candidats.

2.3. L' « esprit » du cadre fédéral.

«Les brevets fédéraux ne peuvent être délivrés qu'aux membres de la Fédération». L'affiliation fédérale est en effet une condition préalable à l'inscription aux stages à brevet. Mais surtout, l'obtention d'un brevet fédéral doit être considéré comme le point de départ d'un engagement personnel pour la fédération.

S'il est finalement relativement aisé d'enseigner une technique, il s'avère beaucoup plus délicat d'intéresser le stagiaire au fonctionnement, à la politique de la fédération... En effet, à la question "qu'attendez-vous du stage", il serait utopique d'attendre comme réponse "connaître tous les rouages de la fédération pour postuler aux prochaines élections nationales" ! L'investissement spontané des candidats se fait à l'échelon de leur club.

Il n'en demeure pas moins que la formation de cadres devrait tendre, par exemple, à inciter les initiateurs à être des responsables de clubs, les moniteurs à s'investir dans leurs CDS et CSR, et les instructeurs à l'échelon national. Mais cet objectif ne pourra être atteint tant qu'on se contentera de présenter en stage la liste des commissions fédérales et les procédures d'élection ! C'est la *foi*, la *passion* en la fédération qu'il faut transmettre ; et un exposé même parfaitement structuré par un instructeur n'aura que peu d'effet s'il n'est pas présenté avec un enthousiasme sincère.

3. EVOLUTION ET PERSPECTIVES.

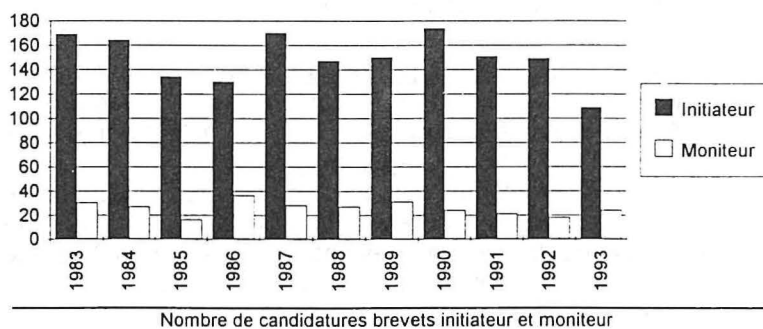
3.1. La fréquentation des stages de formation de cadres.

Les années 80 ont été marquées par la décentralisation. De 1979 à 1993 inclus, 134 stages Initiateur se sont déroulés, dont 29 nationaux (gérés directement par l'EFS) ; depuis 1983, 10 stages nationaux seulement, pour 111 organisés par les Comités Régionaux. Seuls les stages Moniteur (14 en dix ans) et Instructeur sont tous restés à gestion nationale.

Cette tendance n'a pas aidé à rendre homogène le contenu de tous les stages, chaque organisateur ayant dans certains cas tendance à privilégier sa "spécificité régionale", au détriment du caractère national du brevet. Ces problèmes sont néanmoins en voie d'amélioration certaine, de par les multiples et pressantes interventions de la Direction EFS.

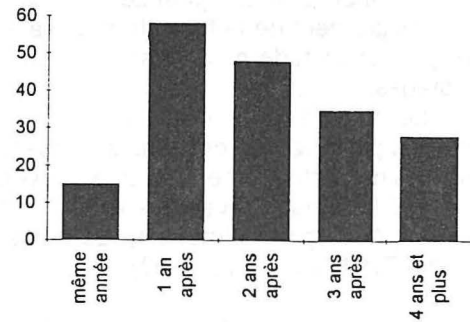
Le bilan de la période 1979-1993 s'établit ainsi : 2084 candidats initiateurs, 1631 brevetés, soit un taux moyen de réussite de 78%. 298 candidats moniteurs, dont 224 brevetés, soit un taux de réussite de 75%.

Il est extrêmement délicat d'analyser les fluctuations dans la fréquentation des stages. Il semble toutefois possible de déceler des cycles de trois ans depuis 1984 pour les candidatures au brevet d'initiateur : une année à forte demande suivie de deux années sensiblement inférieures.



La prévision, et donc la planification des stages n'en demeure pas moins très aléatoire, les spéléos ayant quelque tendance à se décider au dernier moment, où à la suite d'influences extérieures. Par exemple, une rumeur d'équivalence entre brevet d'Instructeur et brevet d'Etat en 1985 a coïncidé avec une pointe des inscriptions dans le cycle Instructeur, ces candidats ne l'ayant pour la plupart jamais achevé. A l'inverse, l'instauration officielle de ce brevet d'Etat en janvier 1993 aura été suivie immédiatement d'une désaffection très sensible du brevet fédéral d'Initiateur...

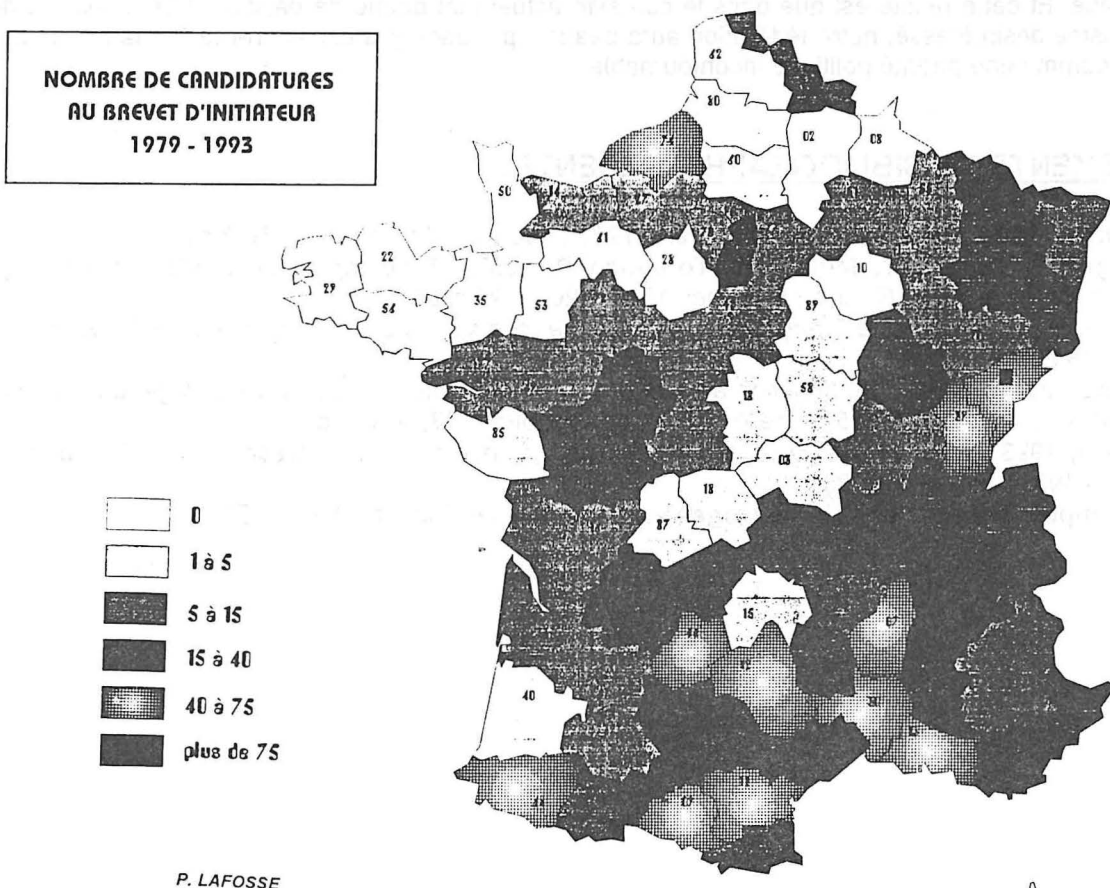
Cette "contre performance" du brevet d'initiateur en 1993 se répercute évidemment sur les inscriptions au monitorat dès cette année, le tiers des initiateurs s'orientant vers le monitorat le font en effet l'année suivante.



Délai d'inscription au monitorat après obtention du brevet d'initiateur (sur 184 candidats de 1983 à 1990)

3.2. Répartition géographique des brevets.

Si la fréquentation des stages à brevet connaît d'importantes variations selon les années, l'origine des brevetés est fonction de trois critères essentiels. La carte représente le nombre de candidatures au brevet d'Initiateur depuis 1979 par département. Il apparaît nettement que les départements karstiques fournissent beaucoup de candidats, et d'abord l'Isère avec 132 candidatures. Les départements très peuplés, même non ou peu karstiques, fournissent aussi beaucoup de candidatures (Seine-Maritime, départements d'Ile de France). Mais ces deux critères que sont la présence du karst et la forte population spéléologique ne sont pas suffisants, et on peut souligner des exceptions notables : par exemple, le département des Deux-Sèvres qui compte actuellement 26 fédérés a tout de même envoyé 21 candidats au brevet d'Initiateur durant la période considérée, soit seulement 5 de moins que le Vaucluse qui compte lui 189 fédérés, et un karst renommé...



P. LAFOSSE



Outre le caractère karstique et le nombre de fédérés, il faut donc ajouter un troisième critère déterminant : l'existence ou non dans les CDS et les CSR d'une politique de formation de cadres. Cette orientation politique peut se traduire par exemple par une incitation financière, ou au contraire par un dénigrement de la formation de cadres ! Les propos tenus lors d'une Assemblée Générale par des responsables fédéraux ont souvent un effet déterminant sur la motivation des fédérés à participer à des stages.

Le nombre annuel de candidats varie donc très fortement pour un même département, en fonction du point de vue des élus successifs : les candidatures par département arrivent souvent "par vagues". Ainsi, actuellement, le taux moyen de brevetés (de tous niveaux) varie dans les régions de 7 pour 100 fédérés (Provence - Côte d'Azur, Ile de France), à 20 pour 100 (Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Auvergne - Limousin). La moyenne nationale est de 14% (1101 brevetés membres de la FFS, pour 7791 fédérés en 1993).

3.3. Aujourd'hui, quel avenir pour les stages formateurs de cadres ?

Si l'on s'en tient aux idées reçues habituelles ("les brevetés font surtout du guidage professionnel", ou bien "on apprend aussi bien dans un club avec un bouquin qu'avec un initiateur")... alors on ne voit plus très bien l'intérêt pour les spéléos d'investir leur temps et leur argent dans ce type de formation, surtout depuis l'existence du brevet d'Etat !

Heureusement, beaucoup ont dépassé cet état d'esprit réducteur, et admettent que les brevets fédéraux constituent un maillon essentiel dans le fonctionnement de la fédération, et par là-même dans la défense des intérêts de la communauté spéléo. J'en prendrai pour preuve le fait que les deux tiers des présidents de CDS sont des brevetés ; il serait d'ailleurs aussi intéressant de connaître cette proportion chez les présidents de clubs.

Enfin, même s'il reste beaucoup à faire, la plupart de ces stages sont d'une qualité tout à fait respectable. Ne généralisons pas les quelques malheureuses exceptions, et regardons un peu en arrière : l'époque est bien révolue où la plaque minéralogique du candidat était le critère numéro un dans la délivrance d'un diplôme ! Tout n'est encore pas parfait, mais les dirigeants de l'EFS s'attachent à améliorer de façon permanente le contenu des stages, les grilles d'évaluation, la documentation...

Un plan de réforme des stages à brevets est en cours. Son application sera peut-être mal perçue. Il ne s'agit pas d'instabilité chronique, mais plutôt d'une adaptation nécessaire à une réalité qui évolue. Et cette réalité est que dans le contexte actuel tant décrié de baisse du bénévolat et du militantisme désintéressé, notre fédération aura beaucoup à gagner à considérer la formation de ses cadres comme une priorité politique incontournable !

4. ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE RECENTE.

- Dodelin C, 1982, "Le stage Moniteur Fédéral 1981", 1982, Spelunca n°6, p. 39 à 41.
- Limagne R, Moreau V, Mulcey R, Tordjman P, 1987, "Topographie et karstologie en stage Initiateur : la Grotte de la Racine", Spelunca 1987 n°26, p. 25 à 27.
- Limagne R, 1989, "L'Ecole Française de Spéléologie, ses stages et ses stagiaires", 1989, Spelunca n°36, p. 18 à 20.
- Meyssonier M, 1993, "Contribution à l'histoire de l'enseignement de la spéléologie en France : les premiers stages (1950-1969)", 1993, Spelunca Mémoire n°17, p. 145 à 150.
- Mulot J, 1993, "L'Ecole Française de Spéléologie, qu'en est-il de nos brevets spéléologiques ?", Spelunca 1993 n°51, p. 31 à 33.
- Les comptes-rendus détaillés de stages sont consultables à la bibliothèque EFS.

CYCLE DE FORMATION D'INSTRUCTEUR FEDERAL

DEFINITION DE L'INSTRUCTEUR

Les instructeurs de la FFS sont les cadres du plus haut niveau de la fédération. A ce titre, leur formation comme leur militantisme doit être exemplaire. Le brevet fédéral d'Instructeur donne à son titulaire la charge de se consacrer à :

- la formation des cadres fédéraux par l'organisation et l'encadrement de tous les types de stages,
- assumer des responsabilités administratives au sein de la FFS,
- participer activement au fonctionnement et aux actions de l'EFS,
- appliquer et promouvoir hors du cadre fédéral la politique de la FFS, notamment en matière d'enseignement et de formation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CYCLE DE FORMATION D'INSTRUCTEUR

Le candidat demandant à s'engager dans le cursus de formation instructeur devra obligatoirement :

- être membre de la FFS (la continuité et l'ancienneté de son affiliation constituant un élément d'appréciation favorable),
- être moniteur titulaire et validé,
- avoir renvoyé son compte-rendu annuel d'activités de cadre,
- faire acte de candidature auprès de la Direction EFS et l'accompagner d'un curriculum vitae détaillé, notamment en ce qui concerne la pratique spéléologique, la formation personnelle, l'enseignement (stages organisés et encadrés), et l'engagement militant au sein de la FFS. Le candidat précisera également ses motivations.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Après acceptation de sa candidature par la Direction de l'EFS, le candidat devra effectuer le cursus de formation en respectant l'ordre des unités de valeur.

1. *Organiser un stage Initiateur* dont le bon déroulement sera contrôlé par la Direction EFS.
2. Participer, sous la responsabilité d'une équipe d'Instructeurs actifs à une *unité de valeur technique*, et obtenir un avis favorable de celle-ci.
3. *Encadrer un stage Moniteur complet*, et obtenir une appréciation favorable de l'équipe d'encadrement qui comprendra au minimum 50% d'Instructeurs actifs.
4. *Réaliser un travail de recherche*, et le soutenir en public (lors d'une U.V. technique, de Journées d'Etudes, ou d'un congrès) devant la Direction EFS et éventuellement un ou plusieurs spécialistes de la question, puis participer à un entretien sur son dossier d'investissement fédéral depuis le début de la formation.

Le titre d'Instructeur-Stagiaire n'existe pas. Les conditions d'inscription doivent être maintenues pendant toute la durée de la formation. Enfin, le candidat dispose de 5 années au maximum pour obtenir l'ensemble des 4 unités de valeur.

1. L'organisation d'un stage Initiateur.

Cette unité de valeur sera acquise,

- si le candidat démontre ses capacités à organiser un tel stage,
- s'il respecte scrupuleusement les démarches et normes fixées par l'EFS (demande d'agrément, composition de l'équipe d'encadrement, durée et programme du stage, comptes-rendus normalisés et détaillés, respect des délais...),
- s'il se montre capable d'animer une équipe de cadres,
- si enfin il sait réaliser le bilan de son action, en insistant sur les points forts et les points faibles de la démarche pédagogique adoptée.

2. L'unité de valeur technique.

L'U.V. technique a lieu chaque année à la Toussaint. Sa durée est de 5 jours pleins dont 2 au moins consacrés à une exploration d'envergure. Elle regroupe non seulement les candidats instructeurs devant suivre cette U.V., mais aussi ceux qui l'ont déjà suivie, les instructeurs actifs, et l'équipe de Direction EFS.

Les objectifs de l'U.V. technique sont :

- l'aide à l'exploration d'une cavité en liaison avec un club ou une structure fédérale décentralisée, ou un travail de recherche technique, scientifique, ou autre ;
- la publication dans Spelunca des travaux réalisés tant sur le terrain qu'au cours des discussions ;
- une large réflexion sur les problèmes posés par l'enseignement de la spéléologie, notamment en s'appuyant sur l'expérience d'organisation de stage Initiateur des candidats ;
- une préparation des futurs stages Moniteur et un travail de réflexion sur leur amélioration ;
- un agrément sur les sujets de recherche prévus par les candidats.

Le candidat verra cette U.V. validée si tout au long du stage il fait preuve d'initiative, d'une participation active, et de sa capacité à vivre en collectivité.

Au cours de cette U.V., l'équipe de Direction EFS

- valide les travaux de recherche soutenus devant tous les participants,
- donne l'habilitation aux candidats ayant achevé leur cycle, au vu de leur dossier d'investissement fédéral et après l'entretien avec le candidat,
- proclame les résultats, et établit la liste des nouveaux Instructeurs.

3. L'encadrement d'un stage Moniteur complet.

Cette U.V. est validée si le candidat obtient un avis favorable de l'équipe d'encadrement composée d'au-moins 50% d'Instructeurs actifs.

Cet avis est formulé sur une fiche d'évaluation normalisée.

4. Travail de recherche et habilitation.

Les sujets des travaux de recherche sont proposés en priorité par la Direction EFS en fonction des besoins. Les candidats choisissent un sujet de la liste en respectant autant que possible l'échéance indiquée.

Il reste possible de changer de sujet de recherche, mais en ayant obtenu au préalable l'accord de la Direction EFS. Dans ce cas, le candidat doit justifier son choix et fixer une échéance pour la réalisation de son nouveau travail de recherche.

Ce travail peut être présenté sur tout support ; il ne s'agit pas forcément d'un document écrit. Mais dans tous les cas, ce travail de recherche doit constituer une contribution à l'amélioration de l'enseignement de la spéléologie, et comporter une dimension pédagogique importante.

Lors de la soutenance de ce travail, le candidat présente un court dossier sur son investissement fédéral, qui sert de support à l'entretien avec la Direction EFS pour son habilitation.

LA FORMATION DES MONITEURS DE SPELEOLOGIE

des propositions à débattre

par Jean-Pierre HOLVOET

En mai 1994, un questionnaire a été envoyé aux brevetés actifs de l'EFS, intitulé "faut-il fractionner les stages moniteur de spéléologie ?". Une quarantaine d'initiateurs - candidats potentiels au stage moniteur - ont répondu à cette enquête, qui faisait suite à une consultation des instructeurs sur ce sujet. Jean-Pierre HOLVOET fait le point ici sur les avis recueillis.

1. ROLES DU MONITEUR.

C'est un formateur de cadres fédéraux, apte à encadrer tout type de stage, des actions diverses d'enseignement à l'initiateur fédéral, en passant par les stages spécialisés proposés par les autres commissions de la FFS.

Il peut intervenir en dehors des structures fédérales à titre bénévole. Par contre, l'enseignement contre rémunération nécessite de posséder le Brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré option spéléologie, ou le BAPAAT.

C'est un militant fédéral qui se doit de promouvoir l'éthique de la FFS et les idées qu'elle défend, tant au niveau des clubs et des structures fédérales qu'à l'extérieur de la fédération.

C'est un spéléologue d'exploration passionné par le milieu souterrain, et à la recherche d'innovations techniques et de nouvelles cavités.

C'est un responsable de stage et un homme ressource pour les clubs, capable d'enseigner la spéléologie, d'animer un groupe, d'aider à démêler les conflits et les problèmes d'ordre administratif d'un club ou d'une structure fédérale.

Ce premier point faisant l'objet d'un large consensus, c'est sur la formation elle-même qu'il faut nous pencher.

2. LE STAGE MONITEUR DOIT-IL ETRE FRACTIONNE ?

Les instructeurs ayant encadré les stages moniteurs ces dernières années sont partagés sur cette question.

Il y a les inconditionnels du stage de 14 jours, et ceux qui préfèrent que l'on dissocie du reste du stage les tests techniques qui constituent pour tous le niveau d'entrée du stage moniteur. Cependant, tout le monde semble d'accord pour qu'il n'existe qu'une seule formule afin d'éviter de voir des stagiaires ne participer qu'à une partie du stage complet, ce qui remet en cause la dynamique et le projet pédagogique du stage.

Trois propositions sont à discuter.

1. On décide de s'en tenir à des stages de 14 jours. Dans ce cas, il faudra trouver des cadres disponibles, choisir des dates en conséquence, et gérer la dynamique d'un tel stage.

2. On décide de séparer les tests techniques du reste du stage. Il conviendra donc de répartir des tests techniques tout au long de l'année, en tenant compte des dates prévues pour les secondes parties ; de fournir une information pointue sur le résultat des tests pour connaître les stagiaires ; de créer l'ambiance au début de la deuxième partie ; voire enfin de fixer un délai entre la réussite aux tests et la participation à la suite du stage afin de permettre aux candidats de s'y préparer.

3. On décide de proposer chaque année plusieurs tests techniques mais une seule seconde partie, avec pour cette dernière une date fixe et un effectif d'une vingtaine de stagiaires.

Le choix de l'une ou l'autre de ces trois propositions devra tenir compte de l'effectif annuel des candidats moniteurs, ne dépassant pas 20 à 25 stagiaires.

L'enquête effectuée auprès des initiateurs, candidats potentiels à ce stage, fait apparaître que les trois quarts des réponses vont dans le sens d'un stage fractionné. Sur 45 réponses reçues, 11 sont pour maintenir le stage sur 14 jours, 17 optent pour la proposition numéro 2, 12 pour la dernière proposition. Sur les 45, 19 envisagent de se présenter au monitorat en 1995 ou 1996.

Il appartient à la Direction EFS, après avis des instructeurs actifs, de prendre en compte l'ensemble de ces données pour décider ; l'objectif étant de réaliser des stages performants, conviviaux, générateurs de militants fédéraux qui devraient pouvoir les citer en exemple.

3. LE CONTENU DES TESTS TECHNIQUES.

Les tests tels qu'ils sont actuellement organisés, permettent d'évaluer les capacités physiques et techniques des candidats. C'est un passage obligé, mais certains d'entre nous s'interrogent sur la manière d'apprécier le niveau requis en matière de connaissance du milieu souterrain.

La circulaire d'information sur le stage Moniteur précise bien que le candidat doit posséder avant le stage des connaissances de base en lecture de carte topographique, en repérage sur le terrain, en karstologie (karst de surface et de profondeur), en topographie (relevé et report), en écologie souterraine, et en tout ce qui concerne les structures et le fonctionnement de la FFS et de sa commission enseignement.

Ne serait-il pas judicieux d'organiser les tests de telle façon que l'on puisse évaluer également ces connaissances minimales ? L'intérêt réside aussi dans une meilleure connaissance du niveau des stagiaires, et dans la possibilité d'adapter la partie pédagogique à ce niveau.

4. LE TEMPS CONSACRE A L'ENCADREMENT.

2½ ou 3 jours sont considérés comme suffisants, si l'on sait varier les situations, et surtout si l'on tient compte du niveau de départ de chaque stagiaire en matière de pédagogie.

Mais au-delà de la question du temps consacré à l'encadrement, un consensus semble se dessiner pour :

- confier aux stagiaires la responsabilité de l'organisation d'un stage formation ou perfectionnement ;
- réaliser chaque soir avec tous les stagiaires - qu'ils aient ou non encadré dans la journée - un bilan de l'encadrement réalisé, occasion d'un apport théorique et d'évolution du programme en fonction des acquis des participants ;
- ne pas s'en tenir uniquement aux aspects techniques, mais bien aborder tout ce qui touche à l'environnement de la pratique spéléologique.

5. LE TEMPS DE RECHERCHE TECHNIQUE.

Tout le monde s'accorde à considérer cette recherche comme un temps fort du stage, où cadres et stagiaires sont impliqués. Cependant, plusieurs mettent en avant la nécessité de réfléchir à des protocoles sérieux. D'autres évoquent la nécessité de faire connaître le matériel nouveau et de tester son utilisation. D'autres enfin proposent que la préparation de ces recherches soit confiée à l'UV technique Instructeur, ou au Groupe d'Etudes Techniques.

Dans l'évaluation de ce travail, c'est surtout l'investissement personnel et la capacité d'initiative du stagiaire qui semblent devoir être pris en compte.

Pour ma part, je suis très attaché à ce que ces travaux fassent l'objet d'une publication dans Info-EFS ou dans Spelunca.

6. L'ENSEIGNEMENT DE LA CONNAISSANCE DU MILIEU SOUTERRAIN.

On l'a dit et répété, et nous en sommes tous convaincus, *l'EFS forme des spéléologues d'exploration*, d'où la nécessité d'acquérir un minimum de connaissances concrètes, et une capacité d'observation aiguisée.

L'étude d'un massif ou d'une cavité semble indispensable lors du stage moniteur. Ce qui importe avant tout, c'est d'enseigner la *manière* de mener une étude, avec quels outils, dans quel but... En d'autres termes, la démarche est ici plus importante que le résultat final, qui dépend beaucoup des moyens dont on dispose.

L'enseignement doit être concret, et s'appuyer en permanence sur des observations de terrain.

On ne forme pas des scientifiques, mais des spéléos capables de communiquer avec eux, de rapporter des observations, de formuler des hypothèses... et de faire de la première ! Une culture scientifique est donc indispensable, même si elle n'est pas encyclopédique. De plus, il convient de rappeler que la formation de moniteur ne s'arrête pas le dernier jour du stage, et qu'il est souhaitable d'approfondir ses connaissances en participant à des stages spécialisés.

Un débat s'amorce dans vos courriers sur la réalisation d'exposés par les stagiaires, et l'usage des questionnaires. Rappelons qu'il ne s'agit que d'outils qui ne sont pas moins bons que d'autres s'ils sont correctement utilisés. Il me paraît en tout cas indispensable qu'un *moniteur fédéral* soit capable de préparer un exposé, de s'adresser à un auditoire et de le captiver. Cela n'exige pas des capacités intellectuelles au-dessus de la moyenne, et le bagage scolaire et culturel de la très grande majorité des candidats les rend aptes à écrire et à s'exprimer. S'ils sont capables de raconter une exploration, pourquoi ne pourraient-ils pas réaliser un exposé ?

C'est donc bien à l'équipe d'encadrement de faire le choix des moyens qu'elle souhaite employer, en tenant compte des rôles que devra assumer le futur moniteur.

7. LA PUBLICATION.

Un point très positif : la qualité des rapports de stages s'est beaucoup améliorée, mais ils restent sous-utilisés. De plus, les recherches effectuées en stage, les études de cavités, ne font pas l'objet de publication alors que l'EFS et les moniteurs ont à former et informer l'ensemble des fédérés. Une publication dans Spelunca familiariserait le public spéléo avec le stage moniteur, pourrait susciter des vocations et des candidatures, et apporterait un plus en matière d'éducation des membres de la FFS.

8. UNE DEMI-JOURNÉE CONSACRÉE A UN EXERCICE SECOURS ?

Les avis sont là encore très partagés. Certains pensent que c'est une bonne façon de créer une dynamique de groupe en début de seconde partie, en particulier si la proposition de séparer tests et partie pédagogique est retenue. D'autres pensent que ce n'est pas le rôle du moniteur, et qu'il faut laisser cela au SSF. D'autres encore préfèrent approfondir les techniques d'auto-secours et de prévention. D'autres enfin, même s'ils trouvent cela intéressant, pensent qu'il y a d'autres priorités.

Compte-tenu du temps disponible, tout dépend en effet du but que l'on souhaite atteindre. La sensibilisation aux problèmes d'un secours et la convivialité émanant de l'organisation d'un "barnum" sont des éléments à prendre en compte. Mais d'autres actions peuvent sans doute mener au même résultat.

9. LA TITULARISATION.

Suite au stage moniteur, le "moniteur stagiaire" doit dans un délai de 2 ans encadrer un stage Initiateur, Qualification, ou perfectionnement pour devenir moniteur titulaire.

Or, à ce jour, nous constatons que 6 moniteurs-stagiaires de 1992 n'ont toujours pas fait cette démarche. 5 d'entre eux sont aujourd'hui titulaires du Brevet d'Etat de spéléo, et le sixième est en formation... Sur l'ensemble des moniteurs-stagiaires 1993, 14 n'ont encore pas encadré de stage pour leur titularisation. Certes, ils ont encore une année pour le faire et il n'y a pas lieu de s'alarmer, mais il me paraît utile de sensibiliser tous les cadres à ce problème.

Pour conclure sur ce point, souhaitons simplement que tous sauront respecter l'engagement moral qu'ils ont tacitement contracté avec la FFS, et qu'ils participeront dans les mois qui viennent à l'organisation et à l'encadrement de stages fédéraux !

En conclusion, un certain nombre de décisions sont à prendre rapidement ; d'autres doivent être réfléchies, mûries, expérimentées. Ce sera un des sujets de la prochaine UV Instructeur, mais chacun de vous peut faire remonter ses propositions ou remarques à la Direction EFS.

REFERENTIEL DE L'INITIATEUR FEDERAL

Ce document doit être systématiquement envoyé aux candidats avec le formulaire d'inscription, et à l'issue du stage servir de référence lors de la procédure d'évaluation.

VIE FEDERALE :

- Connaître les associations régies par la loi de 1901.
- Connaître la FFS et son organisation en Clubs, CDS, CSR, et ses commissions.
- Connaître l'EFS et ses stages.
- Avoir les connaissances nécessaires pour organiser un stage de Découverte.

MATERIEL ET TECHNIQUES :

- Connaître parfaitement le matériel individuel, son usage, son entretien.
- Savoir adapter ce matériel à la nature de la cavité.
- Connaître le matériel collectif et son emploi.
- Savoir utiliser ce matériel en fonction de l'objectif poursuivi.
- Savoir se déplacer sous terre sans agrès avec aisance.
- Savoir équiper et déséquiper en toute sécurité.
- Savoir adapter l'équipement de la cavité au groupe.
- Savoir réaliser les noeuds essentiels, et les utiliser à bon escient.
- Connaître les différentes techniques de rappel et de descente.
- Connaître les techniques de montée à l'échelle.
- Connaître parfaitement les méthodes d'assurage.
- Savoir préparer un kit et le transporter sous terre.
- Savoir progresser en main-courante et fil clair.
- Connaître une méthode de dégagement d'équipier du bas vers le bas.
- Connaître une technique de descente sur corde tendue.
- Savoir pallier la perte de matériel.
- Savoir assurer la sécurité en passage aquatique.

CARTOGRAPHIE - ORIENTATION :

- Savoir lire et utiliser une carte topographique.
- Connaître la définition des trois nords utilisés en France.
- Savoir orienter une carte avec ou sans boussole.
- Savoir positionner un point sur une carte d'après ses coordonnées Lambert.
- Savoir utiliser une boussole.
- Savoir s'orienter sur le terrain.
- Pouvoir déterminer les coordonnées Lambert d'un point repéré sur le terrain.

TOPOGRAPHIE :

- Savoir étudier et interpréter une topographie.
- Etre capable d'en extraire une fiche d'équipement.
- Connaître et savoir utiliser le matériel courant de relevé.
- Savoir réaliser un report sur feuille.

GEOLOGIE :

- Connaître les caractéristiques des roches sédimentaires, et plus particulièrement du calcaire.
- Avoir des notions de stratigraphie et de tectonique.
- Connaître le rôle d'une carte géologique.

HYDROGEOLOGIE :

- Connaître le cycle de l'eau.
- Connaître les mécanismes et les types de crues.
- Avoir des notions sur la circulation des eaux dans un massif karstique.

KARSTOLOGIE :

KARSTOLOGIE :

- Connaître et savoir reconnaître les principales formes karstiques de surface.
- Connaître et savoir reconnaître les principales formes karstiques souterraines.
- Avoir des notions de spéléogenèse (mécanismes de creusement et de comblement).

DOCUMENTATION :

- Savoir chercher et utiliser une documentation.
- Etre convaincu de l'importance de la publication de tous les travaux.

METEOROLOGIE :

- Savoir se renseigner et tenir compte des conditions météo avant une exploration.

BIOSPEOLOGIE :

- Connaître les caractéristiques du milieu souterrain et leur influence sur la faune cavernicole.
- Connaître la faune cavernicole (troglobie, troglophile, trogloxène).
- Connaître et protéger les chauves-souris.

PHYSIOLOGIE SPORTIVE :

- Connaître la nécessité de boire de l'eau sous terre.
- Connaître les mécanismes d'adaptation à l'effort et la nécessité de l'entraînement en spéléo.
- Avoir des notions de diététique et savoir les appliquer en préparant une exploration.

PREVENTION :

- Connaître les règles inhérentes à l'organisation d'une exploration.
- Connaître les règles de sécurité particulières à l'organisation d'une séance d'initiation.
- Prévoir un matériel d'auto-secours adapté à la cavité.
- Savoir adapter la durée de l'exploration au niveau des participants, et éventuellement renoncer.

SECOURISME :

- Etre informé sur les causes d'accidents.
- Connaître les signes d'épuisement et de fatigue.
- Connaître l'hypothermie et ses causes.
- Etre capable d'appliquer les principaux gestes de survie.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident.

SECOURS :

- Etre informé sur le rôle et l'organisation du SSF.
- Savoir comment déclencher une alerte.

PROTECTION :

- Observer et faire observer un comportement responsable et respectueux du milieu souterrain.
- Connaître le rôle et adhérer à la politique fédérale en matière de protection.

ARCHEOLOGIE :

- Savoir que faire en cas de découverte archéologique.

PEDAGOGIE :

- Etre capable de communiquer dans un groupe.
- Avoir les connaissances générales nécessaires pour répondre à des questions élémentaires.
- Etre capable de comprendre, d'assimiler, de synthétiser, et de transmettre un message.
- Etre capable d'adapter sa méthode d'enseignement au groupe.
- Savoir évaluer son action.
- Savoir se situer dans une équipe d'encadrement.
- Etre capable d'initiative.
- Etre sécurisant.

APTITUDE PHYSIQUE :

La condition physique, l'endurance, le tonus, et la volonté demandés à un initiateur doivent lui permettre de réaliser sans problème des explorations dans des cavités de classe III.

MODALITES D'APPLICATION DU REFERENTIEL

Conseils et orientations à l'attention des responsables et cadres de stages Initiateur.

INTRODUCTION

Le Brevet d'Initiateur est le **1er niveau** des brevets fédéraux. Il en existe deux autres au-delà. Il n'est donc pas question d'exiger de l'initiateur de maîtriser parfaitement tout, dans quelque domaine que ce soit.

Par contre, il doit être capable de **savoir** et de **transmettre** un minimum de choses pour assurer le bon déroulement d'une exploration dans une cavité de moyenne envergure. Par "bon déroulement", on entendra organisation rationnelle, sécurité, enrichissement culturel.

Rappelons que l'initiateur est avant toute chose un **cadre de club** ; cadre technique certes, mais aussi responsable administratif, celui qui sait faire la topo, celui qui suit et qui transmet ce qui se passe à la fédé, celui qui doit être le plus capable de répondre, ou en tout cas qui sait où trouver la réponse ! Il est aussi un **spéléo d'exploration**, dont la **pratique ne se réduit pas à la technique**. Les sept jours de stage Initiateur visent à former ce type de spéléo.

Le **référentiel initiateur** précise **ce qu'il faut développer** pendant le stage ; le présent document précise **comment** il convient d'aborder les différents sujets. Certains thèmes, moins essentiels, ne sont pas abordés ici ; mais le planning proposé laisse une soirée libre.

1. ACCUEIL DES STAGIAIRES, CONDITIONS DE DELIVRANCE DU BREVET.

On veillera à ce que dès leur arrivée, les candidats initiateurs soient parfaitement informés du fait qu'ils vont suivre à la fois une **formation** et un **examen**. Il est d'ailleurs souhaitable que le responsable du stage leur transmette dès l'inscription le référentiel et des conseils de préparation, avec une bibliographie.

L'accueil sera suivi d'une mise au point précise sur les **conditions de délivrance** du brevet (points éliminatoires...). Une fois les critères bien définis, il conviendra de s'y tenir lors des phases d'évaluation. La **grille d'évaluation** est un outil indispensable ; elle doit être présentée aux candidats.

Le **planning** du stage restera affiché en permanence ; chacun doit pouvoir savoir à tout moment ce qu'il a à faire. De même la **documentation pédagogique** doit être présentée, et accessible aux stagiaires (ne pas laisser des bouquins enfermés dans les valises documentaires !).

Enfin, ce premier contact doit aussi être l'occasion de procéder à une **présentation du karst régional**, pendant laquelle on pourra d'ores et déjà situer les cavités à explorer dans un contexte géographique plus large. Un historique des explorations méritera éventuellement quelques développements.

2. TESTS TECHNIQUES (1 jour falaise + 1 jour explo)

Des tests techniques ont été institués en début de stage (2 jours) pour permettre d'aborder complètement les cinq autres jours les domaines autres que technique. Il s'agit donc d'appliquer cette évaluation dans ce but, *et ne pas transformer la seconde partie du stage en tentative de rattrapage technique*. Si les candidats ont été correctement informés avant le stage et n'arrivent pas avec le niveau technique minimum, ils doivent assumer leur impréparation.

Le programme du stage permet néanmoins de réaliser une exploration supplémentaire, permettant de mesurer les progrès techniques du candidat.

2.1. Equipement personnel.

L'équipement personnel de l'initiateur doit être irréprochable (**notion de modèle**), à fortiori celui des cadres... Cet équipement est devenu relativement homogène, mais on voit encore des casques et des éclairages pas clairs qu'il n'y a pas lieu d'accepter ! L'équipement peut cependant être adapté aux cavités fréquentées (combinaison imper ou pas).

Cela doit faire l'objet d'un **contrôle dès le premier jour**.

2.2. Techniques d'équipement.

Avoir toujours à l'esprit que **la technique n'est qu'un moyen, et la sécurité est un but**. Il ne saurait donc exister une technique unique pour chaque cas de figure. Il convient donc de proposer et laisser le choix aux stagiaires de la méthode, si elle répond aux critères suivants : **sécurité, efficacité, confort**.

Toutes les finesses de l'équipement (coinceurs, noeuds sophistiqués...) ne sont pas indispensables au niveau initiateur. Mieux vaut **analyser** un équipement classique mis en place, et **réfléchir** aux améliorations possibles.

La notion de "**temps passé à l'équipement**" doit être appréhendée avec beaucoup de prudence, en fonction de l'objectif fixé et des conditions d'explo.

L'utilisation de l'**échelle** sera développée absolument. D'autant que les candidats actuels ignorent souvent tout de ses avantages et inconvénients. On insistera sur les méthodes d'installation, la technique de montée, sans oublier le lovage...

2.3. Techniques de réchappe.

Au niveau initiateur, il n'est nullement nécessaire d'enseigner **toutes** les techniques : se limiter aux plus pratiques (ex : en cas de "perte" du croll, il vaut mieux le remplacer par la poignée Petzl et utiliser un noeud auto-bloquant à la main). Bannir toutes les méthodes qui ne sont pas fiables à 100% (certaines techniques de descente sur corde tendue ; d'ailleurs dans ce cas de figure, ne vaut-il pas mieux utiliser la corde supplémentaire qu'un initiateur devrait toujours avoir à sa disposition ?).

2.4. Auto-secours.

L'**auto-dégagement** est à connaître absolument, pour la montée aux bloqueurs **et à l'échelle**. On aura intérêt à "faire vivre" au stagiaire une rupture d'échelle lors de la montée en auto-assurance (système de noeud largable ; attention à la paroi !) afin qu'il comprenne l'importance de la manoeuvre.

Dégagement d'équipier indispensable, mais ne pas perdre de vue que ce **n'est qu'un élément d'un tout** : de l'accident à l'alerte. A ce titre, le simple dégagement "chronométré" est un non-sens s'il n'est pas associé à une sensibilisation sur la nécessité d'être vigilant *avant* (ne pas laisser quelqu'un monter seul dans un puits, lui parler, réagir), et *ensuite* aux techniques de déplacement d'un blessé, de sa mise en position d'attente, du bilan, de l'alerte...

La méthode de dégagement la plus efficace n'est pas forcément la même pour tous, mais il est intéressant d'en mener une étude comparée en stage. Notez que l'initiateur doit connaître une méthode de dégagement, mais aussi être **capable de l'enseigner** (exercice : dicter à un autre stagiaire la méthode point par point, sans regarder la manoeuvre ; la précision et la logique des termes utilisés sont très éclairantes sur la maîtrise du stagiaire et ses capacités à traduire sa pensée).

D'une manière générale, les cadres auront intérêt à ne jamais être trop catégoriques sur telle ou telle technique, afin d'éviter le risque de se trouver en contradiction entre eux.

Pour les bilans techniques qui se font en salle, il est toujours très utile de disposer d'échantillons de matériel pour les démonstration qui ne sont pas toujours évidentes au tableau !

3. TOPOGRAPHIE, LECTURE DE CARTE (une journée)

Il convient d'emblée de bien définir les objectifs : **connaissance du matériel, méthode de levé et report, intérêt de la topo et de la carte dans la pratique spéléologique.**

Il n'y a pas à imposer tel ou tel appareil de mesure, mais à **étudier pour chacun avantages et inconvénients**, puis laisser le choix aux stagiaires. L'**étalonnage** doit être effectué pour montrer la relativité des mesures.

Le **relevé** doit se faire dans des conditions réelles (sous terre), mais sans surajouter de difficultés techniques (trop de puits à équiper) pour gagner du temps. Il sera évidemment associé à des **observations morphologiques**. On n'oubliera pas le repérage de l'entrée de la cavité : exercice de triangulation.

Le **report** en méthode graphique ou semi-graphique est suffisant à l'initiateur. Il doit permettre une fois de plus de considérer la précision très relative d'une topo (notions de largeur, de développement). On insistera sur les **données complémentaires** (légende, échelle...) qui doivent rendre la topo utilisable par d'autres. On sélectionnera un échantillon de diverses topos existantes à usage comparatif.

Lecture de carte, on ne peut pas tout dire et on s'en tiendra à l'essentiel : la carte sert à trouver le trou (cheminement, orientation), à le pointer (coordonnées Lambert), à prospecter d'après un report de la topo sur la carte (problème de la déclinaison magnétique). On vérifiera évidemment l'acquisition de ces connaissances par des exercices sur carte.

Outils :

- | | | |
|--------------------|-----------------------------------|-------------------|
| - Compas, boussole | - Calculatrice | - Topos à étudier |
| - Double-décamètre | - Matériel de dessin | - D.I. EFS |
| - Topofil | - Cartes topo <i>de la région</i> | |

4. ENCADREMENT DE GROUPE (une journée)

L'initiateur étant appelé à devenir un enseignant de la spéléo, pour lequel l'encadrement de groupes sera une des activités principales, il serait absurde de délivrer ce brevet à quelqu'un qu'on n'aurait jamais vu avec un groupe sous terre.

Il s'agit là outre la technique, de sensibiliser les candidats aux **problèmes d'organisation, de dynamique de groupe, de matériel, de répartition des tâches, et d'évaluation** (surtout dans le cas d'une progression sur plusieurs jours d'un même groupe).

La sortie sous terre avec un groupe est le moment privilégié pour tester les candidats sur leurs capacités à **prendre des initiatives, et à répondre à des questions**. C'est le moment aussi où certains vont découvrir par eux-mêmes qu'ils ne sont pas faits pour cela !

Cette journée doit faire l'objet d'un bilan approfondi, analysant un certain nombre de critères de réussite : **sécurité, plaisir des initiés, progrès dans l'apprentissage, intensité de l'activité...**

La situation idéale est de loin l'organisation en parallèle d'un stage d'initiation de 4 ou 5 jours, que les candidats initiateurs auront à gérer en permanence, et à encadrer par roulement d'équipes.

5. TECHNIQUES D'ENCADREMENT-SIMULATIONS-SECOURISME (une journée)

Objectif de la journée : **de la prévention à la gestion de l'accident**. Cette séance se déroule nécessairement **sous terre**. Il ne sert pas à grand chose de savoir monter un palan entre deux pieds de table, ou de faire une PLS sur le carrelage de la salle de travail.

Les **techniques spécifiques à l'encadrement** seront développées dans un puits d'initiation : main-courante de sécurité, assurance à la descente, à la montée, installation et *utilisation effective* d'un palan... Le **cadre** jouera au débutant à initier et **simulera des incidents** (cheveux dans descendeur, etc.). L'imagination est généralement fertile en ce domaine.

C'est le moment aussi de réaliser **de A à Z** une **simulation d'accident** : dégagement sur corde, déplacement du blessé, tente de survie, bilan, comment donner l'alerte, discussion sur l'organisation des secours, etc. Il est très intéressant de voir comment les stagiaires s'organisent entre eux (répartition des tâches, présence d'un leader).

Cette journée fera aussi l'objet d'un bilan détaillé.

6. SECONDE EXPLORATION (une journée)

Outre les tests techniques, chaque équipe fera une autre explo de 6 à 8 heures à objectifs multiples :

- facultés d'organisation,
- observation du milieu,
- équipement et auto-secours,
- progression et forme physique.

Les candidats qui auraient franchi le cap des tests techniques avec des lacunes à combler en ce domaine peuvent faire leurs preuves à cette occasion.

7. KARSTOLOGIE (une soirée minimum + observations permanentes)

Objectif : les initiateurs doivent **connaître** et être capables d'**expliquer les principaux aspects de l'environnement karstique** (de surface et souterrain).

Un exposé magistral sur une soirée ne saurait suffire. L'observation doit être sollicitée tout au long du stage (trajet, en explo, en encadrement, en topo...).

Bien prendre en compte que le niveau de connaissance en la matière des candidats initiateurs est actuellement extrêmement faible ! On s'abstiendra donc de se lancer dans l'histoire de la terre et la tectonique des plaques (sauf en cas de questionnement). **S'en tenir à ce qui est observable**, et à l'apprentissage des **termes de base** (par exemple, le candidat doit différencier une faille d'une diaclase ; peu importe si la faille est inverse ou conforme).

La journée d'encadrement doit permettre de s'assurer que le stagiaire connaît bien le minimum et est capable de répondre aux questions classiques (pourquoi des grottes dans le calcaire, comment se forment les stalactites...).

Outils : D.I. EFS + sens de l'observation ! Fournir une bibliographie.

8. VIE FEDERALE (une soirée minimum, qui ne commence pas à 22 h)

L'initiateur doit être considéré comme un futur **responsable fédéral** et un futur **cadre de l'EFS**. En tant que tel, on doit lui donner les moyens d'appréhender les buts, le fonctionnement de la FFS (sans forcément entrer dans le détail : procédures d'élections par exemple), et lui **donner envie** de devenir un **fédéré actif**.

Comme il sera habilité à encadrer des stages, et même à être **responsable d'un stage Découverte**, il doit évidemment connaître les procédures d'agrément, les normes d'organisation, les référentiels, la réalisation d'un budget, le compte-rendu normalisé, les assurances, les actes de candidatures, etc...

Il serait aberrant qu'un initiateur quitte le stage en n'ayant jamais vu un formulaire de demande d'agrément !

Outils : D.I. EFS + Spelunca + Info-EFS + tous documents diffusés par l'EFS.

9. EVALUATION ET BILAN DU STAGE (dernier jour)

Il existe de **multiples méthodes** de contrôle des connaissances (travaux dirigés, questionnaires, méthodes plus informelles... que l'on peut d'ailleurs mettre en oeuvre tout au long du stage. Ce qui importe, c'est de **vérifier le niveau minimum de culture générale** du candidat initiateur.

L'évaluation finale repose sur l'analyse de la **grille individuelle d'évaluation**, tenue à jour quotidiennement. Il existe également de multiples grilles d'évaluation et systèmes de notation. Une notation de "A" à "E" semble convenir le plus souvent. Il est bien évident que l'évaluation **ne saurait porter uniquement sur des points techniques**. On appréciera le niveau de fin de stage par rapport au référentiel ; les progrès et l'intensité du travail devant jouer en faveur du candidat.

On se gardera de confondre "examen" et "concours" ; il ne s'agit en aucun cas de comparer les candidats entre eux, mais de **mesurer leurs acquis par rapport au niveau défini**. En ce sens, un résultat de 100% de réussite n'a aucune raison d'être jugé suspect.

Le **bilan** constitue le moment fort du stage et ne doit certainement pas être précipité. C'est à l'issue de ce bilan que les stagiaires repartiront pour dire du bien ou pour dire du mal de l'EFS ! Il s'agit d'un moment d'échanges et d'écoute mutuelle ; les critiques constituent le moteur du progrès. Soyez ouverts et objectifs. Des questionnaires après-stage améliorés sont en cours de rédaction ; ils doivent servir de base à ce bilan.

PLANNING TYPE DE STAGE INITIATEUR

Schéma pour un stage de 12 stagiaires et 4 cadres

Jour	Activités en journée par groupes				Thèmes des soirées
	Gr.1	Gr.2	Gr.3	Gr.4	
J.0	Accueil				Etude référentiel, définition du niveau requis, prés. régionale.
J.1	Ateliers falaise : Equipement, Réchappe, Auto-secours.				Bilan technique, préparation explos.
J.2	Explo	Explo	Explo	Explo	Bilan tests techniques, planif stage en parallèle.
J.3	Encadrement	Simulations	Explo	Topo-Carte	Karstologie, protection du milieu.
J.4	Topo-Carte	Encadrement	Simulations	Explo	Rôle et fonctionnement FFS - EFS, organisation d'un stage.
J.5	Explo	Topo-Carte	Encadrement	Simulations	Méthodes pédagogiques, conduite à tenir / accident.
J.6	Simulations	Explo	Topo-Carte	Encadrement	Thème au choix (bio, physio, débat informel...)
J.7	Contrôles connaissances, bilan, clôture du stage.				

Le planning du stage sera envoyé aux candidats à l'avance, avec le dossier d'inscription, ce qui leur fournira déjà des réponses à certaines questions.

En outre, il conviendra en même temps de suggérer fermement aux inscrits de se préparer à l'examen, en leur fournissant évidemment le référentiel, mais aussi une bibliographie. Il sera opportun de leur demander par exemple de préparer un court exposé sur le thème de leur choix (d'après une liste fournie par vous, en fonction des thèmes de soirées retenus). Il faudra bien sûr se ménager le temps pendant le stage de donner suite à ce travail de préparation.

Direction EFS

28 mars 1994

KARSTOLOGIE, NIVEAU INITIATEUR

plan-type d'exposé

Chapitres	Notions à expliquer
Introduction Définition du karst, durée des temps géologiques	<i>karst, ères, spéléogénèse</i>
1. Sédimentation, reliefs calcaires	
1.1. La sédimentation	<i>strates, joints de strates, argile, marnes...</i>
1.2. La tectonique	<i>diaclasses, failles, anticlinal, synclinal, érosion</i>
1.3. Les caractéristiques du calcaire	<i>CaCO₃, impuretés, soluble, perméable, compact</i>
2. Dissolution du calcaire, réseaux karstiques	
2.1. La circulation de l'eau, creusement	<i>impluvium, gradient altimétrique, niveau de base karstique</i>
2.2. Les niveaux karstiques	
- zone d'absorption	<i>épikarst</i>
- zone de transfert	<i>actif, fossile, semi-actif</i>
- zone noyée	<i>corrosion</i>
2.3. Les réseaux karstiques	
- rôle de la tectonique (failles, plis...)	<i>collecteur, pente</i>
- rivières souterraines, aquifères	<i>perte, exsurgence, débit, crue,</i>
- paléo-karst, réseaux hérités	<i>siphon, glaciations</i>
3. Formes karstiques	
3.1. Les formes karstiques de surface	
- usure du calcaire	<i>ablation</i>
- dissolution de surface	<i>lapiaz, dolines</i>
- formes héritées	<i>vallées sèches, reculées, poljés</i>
3.2. Le creusement des vides souterrains	
- puits	<i>en éteignoir, d'effondrement</i>
- galeries : . régime noyé	<i>syngénétique, paragénétique,</i>
. écoulement libre	<i>méandre, laminoir, trou de serrure,</i>
	<i>conduite forcée, banquettes</i>
- formes de détail	<i>marmites, coupoles, coups de gouge, chenal de voûte</i>
3.3. Le comblement des vides souterrains	
- éboulements	<i>détente, trémie, éboulis</i>
- concrétionnement	<i>calcite, décalcification, gours...</i>
- remplissages allogènes	<i>varves, limons, dépôts glaciaires</i>

Fournir une bibliographie

Cet exposé doit intervenir après des observations faites sous terre et en surface, ou bien être suivi des observations correspondantes sous terre et en surface.

Il sera avantageusement complété par des prises de notes effectuées sur le terrain.

Il doit être accompagné de schémas explicatifs clairs et préparés à l'avance, et / ou de diapositives dont la chronologie et le commentaire doivent également être préparés à l'avance.

BREVETES ACTIFS 1994

Depuis 1979, l'EFS a formé plus de 1500 initiateurs, 232 moniteurs, et 61 instructeurs (au 30 septembre 1994). Sur près de 1800 brevetés, 1200 environ sont membres de la FFS en 1994, soit pratiquement un fédéré sur 6.

Les titulaires d'une carte qui ont quitté la fédération ne nous intéressent plus. Pour ce qui concerne les autres, l'EFS a mis en place une procédure de validation annuelle, basée sur l'encadrement de stages (pour les moniteurs), l'affiliation fédérale, et l'envoi d'un compte-rendu annuel d'activités.

Les nouveaux brevetés de l'année en cours sont automatiquement considérés comme brevetés actifs.

Nous publions ci-après la liste à jour au 30 septembre 1994, des brevetés actifs ayant renvoyé leur compte-rendu d'activités 1993, ou ayant obtenu leur brevet cette année.

Elle se compose de 230 initiateurs, 69 moniteurs, et 20 instructeurs, soit un total de 319 brevetés fédéraux. *Contactez-les en priorité pour vos besoins en encadrement.*

INSTRUCTEURS

F	BARIVIERA	GUY	LE GRES		46160	CALVIGNAC
C	DODELIN	CHRISTIAN	LA CHARNIAZ		73340	BELLECOMBE EN BAUGES
P	FRACHON	JEAN-CLAUDE	RUE DE L'EGLISE	COLONNE	39800	POLIGNY
E	FULCRAND	SERGE	406 ROUTE DE RODILHAN		30190	MANDUEL
G	GODART	JEAN FRANCOIS	4 RUE DARRICHON		64000	PAU
F	GUILLOT	FLORENCE	18, RUE STE QUITTERIE		9400	TARASCON SUR ARIEGE
A	HOLVOET	JEAN-PIERRE	6 RUE G. DE CHAMPEAUX		77720	CHAMPEAUX
F	JARLAN	PHILIPPE	29, RUE ST CHARLES		31000	TOULOUSE
P	LIMAGNE	REMY	90 RUE DU LAVOIR		39300	SYAM
M	MARCHAND	THIERRY	LA VIALLE		19330	CHAMEYRAT
C	MARTINEZ	DANIEL	LES ROCHES ROUSSES	BAT.12	38250	LANS EN VERCORS
E	MELHAC	MICHEL	LES COURREGES		30120	BREAU
C	ORSOLA	JACQUES	37 RUE DU BON PASTEUR		69001	LYON
F	PELISSIER	ROLAND	QUARTIER DE LESTRADE		12310	SEVERAC L'EGLISE
F	PIART	BERNARD	SOUYRI		12330	SALLES LA SOURCE
C	RIAS	PIERRE	LES BERTHONNETS		26420	ST MARTIN EN VERCORS
J	RODET	JOEL	10 PLACE DE LA RISLE	LE COLLET	76130	MONT SAINT AIGNAN
D	RODRIGUES	MARTINHO	LES MILLOUX		05250	ST ETIENNE EN DEVOLUY
L	VALLAT	PHILIPPE	4 RUE DU CAPITAINE POIROT		88200	ST NABORD
F	WAHL	LUC-BERNARD	18 RUE LAFRAU		09400	TARASCON

Répartition par régions FFS des Instructeurs actifs :

A = 01	B = 00	C = 04	D = 01	E = 02	F = 06	G = 01	H = 00	J = 01
K = 00	L = 01	M = 01	N = 00	P = 02	R = 00	S = 00	T = 00	

En cas d'erreur ou omission, contactez le siège EFS à Lyon

MONITEURS

F	APEL	LAURENT	DREUILHE	09300	LAVELANET
C	ARNAUD	CYRILE	LES BLACHES	07120	CHAUZON
E	ARNAUD	GILLES	LA MONTAGNETTE	30500	SAINT AMBROIX
P	BAILLY-GRANDVAUX	NOEL	IMPASSE DES JARDINS	25920	MOITIERS Hte PIERRE
E	BELTRANDO	PHILIPPE	LA MOULEYRETTE	30460	COGNAC
E	BENARD	DOMINIQUE	BENEVISE	26410	TRESCHEU CREYERS
C	BENOIT	LAURENT	12 LE MOURCHAT	38410	URIAGE
C	BOUILHOL	CHRISTIAN	21, BD M. SERVET	26100	ROMANS SUR ISERE
F	BOUTIN	JOEL	9 RUE DES MAGLLONS	12100	ST GEORGES DE LUZEN.
F	BOYER	STEPHANE	27, RUE DE LA DIGUE	31300	TOULOUSE
P	BRESSON	LAURENT	CHEZABOIS COLONNE	39800	POLIGNY
P	CAILHOL	DIDIER	8 RUE DU LOMONT	25310	PIERREFONTAINE LES B
C	CAILLAULT	SERGE	25 RUE DE LA LIBERTE	38600	FONTAINE
F	CAYLA	ALAIN	LA CAYRE	46160	GREALOU
A	CHAILLOUX	DANIEL	17 RUE G. D'ESTREES	91830	LE COUDRAY MONTCEAUX
C	CHARRON	ERIC	LA BRITIERE	26420	ST AGNAN EN VERCORS
F	CLEMENT	NICOLAS	RITOU - BERNEDE	09320	MASSAT
F	COMBES	CHRISTIAN	9, CITE BEAUSEJOUR	15000	AURILLAC
A	COUTURIER	JEAN-PAUL	6 RUE DE L ABBE GREGOIRE	92130	ISSY LES MOULINEAUX
C	DARNE	FABIEN	5, RUE BOUTEILLE	69001	LYON
F	DUCHENE-AUFIT	MAURICE	LA CAUSSETTE	31390	LACAUGNE
D	ETIENNE	PIERRE	197 ROUTE DES CROZES	13450	GRANS
F	FABRE	BERNARD	H.L.M. G7 APPT. N°21	09400	TARASCON
P	FAHYS	JEAN-YVES	PLACE WEBER	39210	BEAUME LES MESSIEURS
E	FILLOLS	FABRICE	1, AVENUE DU ROUSSILLON	66170	SAINT FELIX D'AMONT
F	FLAUJAC	MARIE-HELENE	LE BOURG	46330	CENEVIERES
C	GAUCHON	CHRISTOPHE	13, IMPASSE DU LANGUEDOC	34730	PRADES LE LEZ
N	GAY	FRANCOIS	RES MARCEAU 28 RUE DU 11 NOVEMBRE	37520	LA RICHE
C	GIBELIN	JEAN-MARC	18, RUE STE QUITTERIE	09400	TARASCON SUR ARIEGE
C	GOLA	OLIVIER	290B, ROUTE DE TULLINS	38140	IZEAUX
F	GUARDIA	JEAN-PAUL	2, AV. DE LATTRE DE TASS. GENDARMERIE	64400	OLORON SAINTE MARIE
G	HOENRAET	ETIENNE	RUE MIDDLEBOURG, 73 B - 1170 BRUXELLES		BELGIQUE
C	HOURTAL	AUDE	QUARTIER CROZE	26300	ST VINCENT LA COMM.
L	JAILLET	STEPHANE	7, RUE CORNEILLE	57140	WOIPPY
A	JOHANNET	ANNE	LE PROVENCAL	30140	ST JEAN DU PIN
B	JOVIGNOT	FRANCOIS	1, RUE BOSSUET	21160	MARSANNAY LA COTE
C	KANAPA	JEAN		07120	GROSPIERRES
F	KERDEVEZ	PHILIPPE	3, PL. GAILLARDY	46100	FIGEAC
C	KERGOMARD	OLIVIER	LE BEAU SITE	38250	VILLARD DE LANS
T	KILIAN	ALAIN	9, RUE BELFORT	35000	RENNES
F	LAFARGUETTE	ALAIN	LAGUILLONNE SAVIGNAC	12200	VILLEFRANCHE DE RGUE
A	LANGLOIS	DENIS	13, RUE BUFFON	91400	ORSAY
A	LATAPIE	MARC	5, PASSAGE DU GAZOMETRE	93100	MONTREUIL
G	LEVEQUE	ANTHONY	LOT. MEYVILLE N° 39	64400	GOES
F	LHOMOND	JEROME	RUE DE LA FORGE	12520	PAULHE
K	MENOUX	LUDOVIC	IMPASSE DES CAPUCINES	08000	CHARLEVILLE-MEZIERES
A	MERIMECHE	CHRISTIAN	52, RUE DES GROUETTES	91820	BOUTIGNY S/ESSONNE
E	MESTRES	DENIS	2, PLACE GEORGES BRASSENS	34590	MARSILARGUES
K	MULOT	JOSE	THOIX	80160	CONTY
F	PAPAILHAU	SERGE	LE PIGEONNIER	81000	ALBI
E	PELLISSIER	PATRICE	LES SILENES APPT 134	73150	VAL D'ISERE
A	PELLEGGRI	OLIVIER	HAMEAU DE MAUPAS	78720	DAMPIERRE
C	PELLET	MARC	4, AV. SALVADOR ALLENDE	69100	VILLEURBANNE
A	PERRIER	JEAN-YVES	40, AV. DE FONTAINEBLEAU	94270	LE KREMLIN-BICETRE
F	PETIT	CARMEN	L ESCUDELOU	46090	TREPoux RASSIELS
C	POSSICH	JOEL	12 AVENUE MARC SANGNIER	69100	VILLEURBANNE
L	PREVOT	DANIEL	2, RUE DE CRONSTADT	54000	NANCY
F	RAYNAUD	PATRICK	101, RUE DU RAJOL	12100	MILLAU
C	RENOUS	NICOLAS	LES APPAIX	26420	LA CHAPELLE EN VERS
P	ROSSIGNEUX	LUC	27 RUE GAMBETTA	39110	SALINS LES BAINS
G	ROUSSEAU	PATRICK	CITE PAGOT BAT. E APT 17	24660	COULOUNIEUX-CHAMIERES
D	RUSS	ROBERT	482 ROUTE DE PERTUIS	84300	CAVAILLON
D	SABATIER	CHRISTIAN	7, RUE CURIE	84100	VAISON LA ROMAINE
E	SARRAIL	MICHEL	FOND DE COSTE	30440	SUMENE
C	SAUVAJON	LUC	378B, RUE EMILE ZOLA	38090	VILLEFONTAINE
F	SUAREZ	JACQUES	5 IMPASSE STE BARBE	12000	RODEZ
D	TORDJMAN	PATRICE		04370	BEAUVEZER
A	VALRANGES	TIBOR	19 AV. DU PARC DES SPORTS	94260	FRESNES
C	VIGNON	MICHEL	BARBIERES	26300	BOURG DE PEAGE

Répartition par régions FFS des Moniteurs actifs :

A = 09	B = 01	C = 17	D = 04	E = 07	F = 17	G = 03	H = 00	J = 00
K = 02	L = 02	M = 00	N = 01	P = 05	R = 00	S = 00	T = 01	

En cas d'erreur ou omission, contactez le siège EFS à Lyon

INITIATEURS

C	ABDILLA	BERNARD	MARRY	01600	ST EUPHEMIE
J	ACHARD	DOMINIQUE	10 RUE DES CHEVREFEUILLES	14160	EPRON
F	ADRAOS	SANDRA	18, RUE JULES DESBIAUX	09300	FOUGAX ET BARRINEUF
F	ALVAREZ	OLIVIA	12 RUE DE TANNANARIVE	31200	TOULOUSE
L	ANASTASI	JEAN-CLAUDE	6, ALLEE DES MESANGES	57530	COURCELLES CHAUSSY
C	ANDRIEUX	JEAN-LUC	16, RUE CAMILLE GUERIN	69330	MEYZIEU
C	ARNAUD	FABRICE	COCHET	38112	MEAUDRE
A	ARNOULD	CHRISTOPHE	3, RUE GUY LUSSAC	91610	BALLANCOURT
G	AUBLANT	JEAN-FRANCOIS	BOURG ST HERMIN	24270	LANQUAILLE
H	AUBRY	CHRISTIAN	3, CH. DE LA GRASSERIE	49130	LES PONTS de CE
C	AUDRA	PHILIPPE	DARMAGNAC	33550	VILLENAVE DE RIONS
T	AVENEL	JACQUES	109 AV. EDOUARD HERRIOT	83200	TOULON
H	AYRAULT	BERNARD	22, RUE DES FABRIQUES appt 101	77000	MELUN
C	BASTIDA	CLAUDE	LES GRANGES GONTARDES	26290	DONZERE
L	BASTIEN	CLAUDE	27 RUE CHARLES COURTOIS	54210	ST NICOLAS DE PORT
C	BEAUVINON	YANN	48, AV. DES TILLEULS	69360	ST SYMPHORIEN D'OZON
C	BEGIN	ERIC	185, CHEMIN DES ECOLES	74800	LA ROCHE SUR FORON
F	BEGUE	THIERRY	6, RUE DE LA CASCADE	64400	EAUX BONNES
F	BELLAN	FRANCOIS-XAVIER	TREIN D'USTOU	09140	USTOU
C	BENOIST	LAURENT	12, LE MOURACHAT	38410	URIAGE
G	BERCHE	JEAN-RENAUD	CDS 64- 5 ALLEE DU GD TOUR	64000	PAU
C	BERGE	MICHAEL	1, RUE DES TAULES 3ETAGES	26200	MONTELMAR
C	BERNARD	CIRYL	C.N.S.P.A. DE CHALAIN	39130	DOUCIER
E	BERTIN	DOMINIQUE	LE PROVENCAL 51 PL. ROGER TREBES	30140	ST JEAN DU PIN
D	BERTOCHIO	PHILIPPE	LE PANORAMIC	05190	REMOLLON
L	BERTRAND	CHRISTOPHE	13 RUE F. DE NEUFCHATEAU	54000	NANCY
A	BETTEMBOURG	PATRICK	1, ALLEE DES CEDRES	29280	PLOUZANE
G	BISIACO	FREDERIC	19, RUE DES MARTINETS	33600	PESSAC
C	BOIFFIER	BRUNO	QUARTIER DE LA CHAPELLE	07170	LA VILLEDIEU
C	BONNARDEL	DIDIER	LES AURORES	26100	ROMANS
P	BONVALOT	LEON	MONTGLIOZ	25190	MONTECHEROUX
E	BOULARD	LAURENT	CHEMIN DES CAPELIERES	30720	LES TAVERNES
K	BOUTRY	HUBERT	70 RUE NOTRE DAME	59190	HAZEBROUCK
F	CALMELS	ALAIN	GENDARMERIE NATIONALE	31440	LUCHON
C	CARBAY	STEPHANE	1, RUE J. CHARNOZ	01630	ST GENIS DE POUILLY
E	CARLUY	CHRISTOPHE	9 AVENUE CHEMIN NEUF	34190	ST BAUZILLE DE PUTOI
P	CARRIER	EMMANUEL	7 RUE DE LA GARE	25150	PONT DE ROIDE
J	CARTHERY	JOEL	41 RUE TRAVERSIERE	27100	VAL DE REUIL
T	CHARLES	GILLES	HLM LE BELVEDERE	06750	THORENC
S	CHATAIGNON	JEAN-LUC	LE MAS FOUBERT	16260	SUAUX
P	CHOLLEN	JEAN-LUC	6 BD JULES FERRY	39000	LONS LE SAUNIER
A	CHOZE	BRIGITTE	RUE DE LA GLORIETTE	64400	OLORON SAINTE MARIE
B	CLET	JEAN-FRANCOIS	LES SABLES	71500	BRANGES
A	CODINA	GILLES	15, R. DE LA CHAMPIGNOLLE	77720	AUBEPIERRE
P	COLAS	DANIEL	11 RUE CH. MAGUIN	39110	SALINS LES BAINS
C	COLOMB	FREDERIC	A.P.N. FORMATION	48400	FLORAC
T	CONSUL	JEAN-MARY	RUE DE PICARDIE	06300	NICE
C	COSTE	MICHEL	16 RUE D'ALSACE	26200	MONTELMAR
D	COUPAS	THIERRY	15 LES AMARYLLIS	13270	FOS SUR MER
L	COUROUVE	JEAN-PAUL	42 A, RUE MAL FOCH	57130	ARS SUR MOSELLE
T	DALMASSO	MARC	115, BD DU MONT BORON	06300	NICE
P	DAVID	ERIC	MONTADOIT	39240	LEGNA
E	DEBOUYS	DANNY	162, AV. DE LA CHAPELLE V	38250	VILLARD DE LANS
P	DECHAUX	YANN	27, RUE DES BERGERS	70400	VERLANS
P	DECREUSE	ROLAND	RUE DU TILLEUL	25660	MONTROND LE CHATEAU
C	DELATY	JEAN-NICOLAS	LA VERNE	38112	MEAUDRE
F	DELAURE	LAURENT	LA BONAURIE	12390	ANGLARS ST FELIX
L	DEMONET	JACQUES	4, RUE PAUL BERT	69003	LYON
C	DEPAQUIS	JEAN-PIERRE	23, RUE DES DEMONTS	51200	EPERNAY
J	DESPLATS	OLIVIER	11 IMP. DES POMMIERS	27400	LA HAYE MALHERBE
G	DOUMENJOL	PAUL	15, RUE GUYNEMER	64400	GOES
F	DUCASSE	PHILIPPE	NAVERE	32700	LECTOURE
G	DUPUY	DIDIER	LE PLANTON	24400	ST MICHEL LE DOUBLE
C	DURAND	DANIEL	150 AV. DR J. ARNAUD	74450	PLATEAU D ASSY
F	DURAND	DOMINIQUE	28 BOULEVARD RICHARD	12100	MILLAU
A	EDOUARD	FRANCOIS	MATALY	09230	STE CROIX VOLVESTRE
F	ESPARBES	GUY	A BARRACHIN	32700	LECTOURE
A	FABBRI	DELPHINE	65, RUE HENRI BARBUSSE	93300	AUBERVILLIERS
F	FABRE	JEAN-PAUL	AU MOULIN NEUF	24590	SALIGNAC
P	FAIVRE	MICHEL	LA CURE	25330	NANS SOUS STE ANNE
C	FAURE	ALEXANDRE	L'ESCOMBA	07260	VERNON
N	FERNANDEZ	ALAIN	22 RUE DU BOIS GUERET	18110	FUSSY
C	FERREOL	CHRISTOPHE	AVENUE DES GRANDS GOULETS	26420	LA CHAPELLE EN VERCS
A	FILLIETTAZ	HERVE	19,PROM. CHAMPS PLAISANTS	89100	SENS
A	FORLEN	GILLES	92, RUE DE PARIS	93100	MONTREUIL
H	FOUCAUD	GUY	34, RUE DE L'ARCHE	72380	STE JUMME SUR SARTHE
E	FOURNIER	ETIENNE	BAS VILLAGE	30460	COGNAC
L	FREMINET	YVON	LYCEE POINCARÉ	55000	BAR LE DUC
N	FRONT	JEAN-LUC	RES. DES FLEURS	45160	OLIVET
C	GABORIAU	PIERRE	74 LES MOULINS	74340	SAMOENS
E	GALIGNE	HERVE	10, RUE DE LODEVE	34725	SAINT FELIX DE LODEZ
M	GATEAU	MLARC	15, QUAI DE BIGNY	19000	TULLE
F	GAUTIER	ALAIN	MAS DE MERIGOU	46320	ASSIER
C	GENNERAT	FREDERIC	3, RUE DU PR J. RENANT	69008	LYON
K	GENTIL	PATRICK	55,PROM. FOND DES BUSES	08200	SEDAN
D	GERARD	VIRGINIE	6, BOULEVARD J. MERMOZ	13380	PLAN DE CUQUES
A	GEYER	THIERRY	7BIS AV. PAUL SEZANNE	78990	ELANCOURT
P	GIRARDOT	CHRISTIAN	31 GRANDE RUE	25150	PONT DE ROIDE
R	GOERGLER	BRUNO	8, ROUTE DE GUEMAR	68150	RIBEAUVILLE
C	GRANDCOLAS	JEAN-PHILIPPE	191, RUE MARCEL MERIEUX	69007	LYON
L	GRANDGIRARD	SOPHIE	6 CH. DES GROSSES TERRES	54220	MALZEVILLE
C	GROUARD	ERIC	LE CREUX DE BOULE	07700	ST JUST D'ARDECHE
P	GUDIN	PHILIPPE	44 RUE DU COMMERCE	39000	LONS LE SAUNIER
B	GUILLON	ALAIN	12 RUE CAMPENON	89700	TONNERRE
S	GUILLORY	SEBASTIEN	LE BOURG	86210	LA CHAPELLE
F	GUINOT	JEAN-LUC	MARTIGUE - BEDUER	46100	FIGEAC
P	HALLIEZ	DENIS	12, ROUTE DE LYON	25720	BEURE
C	HAMDI	AKIM	63, AV. MARTYRS LA RESIST	69200	VENISSIEUX
C	HAMM	BERTRAND	MONT LOUVIER	38460	DIZIMIEU

INITIATEURS

L	HERBILLON	CLAUDE	25, BLD HARDEVAL		54520	LAXOU
A	HERVE	MARC	51 AVENUE DE STALINGRAD	ESC14	94800	VILLEJUIF
T	HIOU-YOU	DAVID	89 CHEMIN DU FORGENTIER		83200	TOULON
A	HOLLAN	NICOLAS	29, RUE DU PARC CHEVIRON		92310	SEVRES
K	HUART	FRANCIS	128 RUE DE L'HOTEL DE VILLE		59240	DUNKERQUE
L	HUMBERT	OLIVIER	62, RUE DU 43E RIT LOGT 845	ST ROCH	88100	ST DIE DES VOSGES
F	HUREL	ALAIN	LE PUECH SAVIGNAC		12200	VILLEFRANCHE DE R.
P	JAWORSKI	GERARD	MAIRIE		88260	VIVIERS LE GRAS
P	JEANNEL	CHRISTOPHE	39 RUE DE BELVOYE		39500	DAMPARIS
T	JOVET	CHRISTOPHE	RESIDENCE VIGNELONGUE	BAT M2	83500	LA SEYNE SUR MER
A	KATZ	STEPHANE	2 ALLEE DU PORTUGAL		91300	MASSY
F	LACAN	JEAN-DENIS	37, Bd G. CLEMENCEAU		12400	ST AFFRIQUE
F	LALISSE	JEAN CHRISTOPHE	LES EXARITS HAUTS	FONS	46100	FIGEAC
L	LALLOUE	NOEL	4, RUE JEAN MOULIN		54510	TOMBLAINE
T	LAMARQUE	THIERRY	227 AVENUE DES PINS		83200	TOULON
P	LAMIDEY	PASCAL	6, PLACE DU CHATEAU		39200	SAINT CLAUDE
F	LANCON	PATRICK	5 COTE DE MIRANDE		09210	LEZAT SUR LEZE
G	LASSERRE	PATRICK	LES PELISSOU		24100	CREYSSE
C	LAUNES	FRANCOIS-XAVIER	20 RESIDENCE LA PRAIRIE		74800	LA ROCHE SUR FORON
A	LE BOUQUIN	RENAUD	3 RUE MAURICE DE CANANGE		91610	BELLANCOURT/ESSONNES
G	LE COQ	LAURENT	8, CLOS DU GABASTOI		64370	ARTHEZ DE BEARN
K	LECUYER	ERIC	1 R. DU 16E ET 22E DRAGON		51100	REIMS
J	LEFEBVRE	ALEXANDRE	17 RUE DU MANOIR DE PRIE		14130	COQUAINVILLIERS
A	LEFEBVRE	ERIC	3, RUE PAUL VERLAINE		91240	ST MICHEL S/ORGE
J	LEFEBVRE	MICHEL	8, RUE ST HELIER- APPT B33	RES. MOTTE	76360	BARENTIN
A	LELOUEDEC	GHISLAINE	6, RUE G. DE CHAMPEAUX		77720	CHAMPEAUX
E	LEROUGE	JEAN-LAURENT	171 HLM VERNET SALANGUE		66000	PERPIGNAN
C	LETRAY	ERIC	LES HOTTEAUX		01110	HAUTEVILLE
H	LEVILLAIN	CHRISTOPHE	30, AVENUE DE LAS HORTES		66170	SAINT FELIU D'AVALL
A	LUSCHEVICI	OLIVIER	3,SQUARE MAX JACOB		94310	ORLY
K	MACIEJEWSKI	NATHALIE	4 ROND POINT F. LEGER		80800	AMIENS
J	MADELEINE	PASCAL	LA CAROLINE		14480	TIENCEVILLE
R	MAETZ	NICOLAS	18, RUE DE SOLEURE		67000	STRASBOURG
H	MAINDRON	DOMINIQUE	4, RUE DE LA JUMELIERE		44470	CARQUEFOU
C	MAINGAULT	CORINNE	9, ALLEE DES TULIPES		84130	LE PONTET
C	MANGEL	LAURENT	18, RUE LUDOVIC BONIN		69200	VENISSIEUX
E	MANIPOU	DIDIER	931, SAINT GERMAIN		30100	ALES
D	MARAVAL	FRANCIS	CITE CHAMPEAU	BAT A1	20260	CALVI
F	MARFAING	DAVID	LES BROUGARDS		09400	SURBA
A	MARTINELLO	THIERRY	12, RUE DE BEARN		75003	PARIS
T	MARTINI	JEAN-PIERRE	12, HAMEAU STE ANNE		83143	LE VAL
N	MASSON	CLAUDINE	50, RUE DE NOTZ		36000	CHATEAUROUX
N	MASSON	THIERRY	50, RUE DE NOTZ		36000	CHATEAUROUX
T	MATTEOLI	RENE	187 CH. DE LA COLLINE		83190	OLLILOULES
T	MAUREL	PHILIPPE	LA FLORANE B.T. 13	RUE DAVID	83200	TOULON
J	MAUREY	ERIC	LES BOOS		27400	HEUDREVILLE
C	MELON	FREDERIC	MAZERAY		03140	ST GERMAIN DE SALLES
S	MEREL	THIERRY	11 RUE LUDOVIC ARRACHART		17400	SAINT JEAN D'ANGELY
C	MILLET	CHRISTIAN	85, RUE NICOD		69008	LYON
P	MILLET	DENIS	151, A ROUTE D'OYONNAX	VEYSIAT	01100	OYONNAX
C	MOIRET	BRUNO	57, AV. DE LA REPUBLIQUE		01100	OYONNAX
A	MOLAS	DELPHINE	L'HOMME D'ARMES		92400	COURBEVOIE
C	MOLINA	PIERRE	10 RUE CHARLES PEGUY		26740	SAVASSE
P	MONNIN	SYLVIANE	42, RUE DE LA REPUBLIQUE		25300	PONTARLIER
G	MORALA	ALAIN	576, CH. DE LA FILATURE		24260	LA BUGUE
E	MOREAU	MANON	85, RUE DE LA REPUBLIQUE		30380	SAINT CHRISTOL LES A
C	MORENAS	PIERRE	38, AV. J. AUFUSTIN		69150	DECINES
L	MOURIES	JEAN-PIERRE	LE PONT DU BEX		88100	ST DIE
M	MURAT	PIERRE	LES DORIBAUX ASNIERES	NOCIERES	15220	ROANNES ST MARY
S	NOEL	CEDRIC	18, RUE DE LA VOLOGNE		16290	HIERSAC
P	NORMAND	SEBASTIEN	ANCIENNE ECOLE		70120	COMBEAUFONTAINE
L	ORIEL	FABIAN	6, IMPASSE DES ARBUES		88600	LEPANGES S/ VOLOGNE
C	PAPILLARD	ALAIN	6 RUE CARNOT		07150	LABASTIDE
P	PARIS	CLAUDE	17, RUE EMILE CHAZE		25420	VOUJEAUCOURT
D	PARNET	PATRICK	59, RUE DE GESSARD		13680	LANCON DE PROVENCE
C	PELOUX	PASCAL	LES MAURINS LA FEVE		69500	BRON
J	PERNET	MARC	9 AVENUE DE LA BOISSIERE		76100	ROUEN
D	PERRE	MANUEL	RUE FLANDRES-DUNKERQUE		13190	ALLAUCH
P	PERRETTE	YVES	7, RUE G. MOMMOUSSEAU		49240	AVRILLE
F	PETRONIO	JEAN-CHARLES	27, RUE DU BOEUF		31250	REVEL
A	PEZIER	MARC	18, RUE LECLERC		93200	ST DENIS
P	PIARD	BENOIT	GOXOENA		39150	PRENOVEL
C	PIATYSZEK	BRUNO	77, RUE PIERRE MAGNE	POLLIGNONNAY	69005	LYON
R	PIERRE	OLIVIER	"LES MARTINES"		67000	STRASBOURG
G	PLANES	SERGE	3 RUE MARULAZ		64220	UBAT-CIZE
G	POLONIO	ALAIN	2 RUE DE BASTOGNE	RES. CORAIL	24000	PERIGUEUX
C	PONT	ALEXANDRE	B.P. 149		69200	CRAPONNE
F	POUTOT	STEPHANE	LA CHENAZE		46320	QUISSAC
P	PRETET	ERIC	44, RUE HENRI IV		25000	BESANCON
L	PREVOT	CHRISTOPHE	237, RUE DU 14 JUILLET	APPT 205	54500	VANDOEUVRE LES NANCY
K	PREVOT	JOSE	17, AV. LA CROIS DU GOLF		08200	SEDAN CEDEX
A	RAGON	IVAN	9 ROUTE DE TRIOU		74190	SEYSSEL
G	RAGONI	PHILIPPE	FRANCOUR		64110	MAZERES-LEZONS
G	RAVIER	JEROME	14 RUE MEGEVAND		33400	TALENCE
G	RAYNAUD-DELAGE	STEPHANE	LA ROUVIERE		33320	EYSINES
S	REAU	OLIVIER	PLACE DU CHAMPS DE FOIRE		79370	MOUGON
F	REDON	JEAN-PAUL	ROUTE DE LA GARE		82130	LAFRANCAISE
P	RIAS	JEAN-MARC	25 AVENUE DU VERCORS		25000	BESANCON
C	RIGAUD	EMMANUEL	44, RUE JULES FERRY		07170	MIRABEL
P	ROBERT	PATRICK	36 CHEMIN DU MASUREAU		39240	ARINTHOD
C	ROBIN	YVAN	14 R. DES PYRENEES		01790	VILLEBOIS
C	ROSSET	BERNARD	PHARMACIE DU BOURG		38210	TULLIN
L	ROTH	PATRICE	C/O KANAPA QUARTIER DE L'EGLISE		54490	JOUDREVILLE
S	ROUMILLAC	PASCAL	37, ALLEE DES DURBECS FONTGRANDE		17100	SAINTES
S	ROUSSEL	JEAN-CHARLES	RUE DE LA MAURELLE	LE SPHINX BAT B2	64800	BAUDREIX
G	ROUSSELOT	ALAIN			16380	MARTHON
S	ROUYER	VINCENT			07120	GROSPIERRES
C	ROZIER	FABRICE			81400	ST BENOIT DE CARMAUX
D	SALONE	JEAN-JACQUES			13013	MARSEILLE

INITIATEURS

M	SAPET	CARINE	PIERRE BLANCHE	43120	MONISTROL SUR LOIRE
C	SENOT	LAURENT	ROUTE DE LA CARRIOZ	01240	VILLEBOIS
E	SEVCIK	FRANCK	2, LOT. LA PYRAMIDE	34140	BOUZIGUES
M	SIMEON	OLIVIER	24 AV. MARECHAL LECLERC	63000	CLERMONT-FERRAND
D	SIMIAN	ETIENNE	12 RUE DU LAC LEMAN	13310	ST MARTIN DE CRAU
C	SOHN	ALAIN	50 RUE DU MONT BLANC	74000	ANNECY
E	SOURY	LUDOVIC	18 RUE FLOREAL	11090	MONTLEGUN
C	STADLER	LAURENT	80, RUE DE VEYRIER	1227	CAROUGES - SUISSE
C	STIEGLER	JEAN-PAUL	5, RUE DES ENTREPOTS	69004	LYON
L	STOCHMIEL	MARC	CHALET LA MAISONNETTE	1885	CHESIERES VD SUISSE
C	TANGUILLE	LAURENCE	5 RUE BOUTEILLE	69001	LYON
F	TENEDOS	ROBERT	10 RUE LAPEYRADE	12200	VILLEFRANCHE DE ROU.
F	TERRES	DANIEL	LA RIVIERE	81540	SOREZE
C	TERREZ	SALVADOR	N°12 RUE NOBEL	84500	BOLLENE
A	THERY	LAURENT	27 RUE MARIE CAPRA	94400	VITRY SUR SEINE
A	THIROT	MICHEL	17, RUE F. BONURIN	75015	PARIS
C	THOMINE	CEDRIC		07120	PRADON
P	TISSOT	THIERRY	9 CHEMIN DE PLAINE CHAUX	25000	BESANCON
J	TOMAT	HERVE	50 COURS CARNOT	76500	ELBEUF
M	TORCHEBOEUF	JACQUES	ROUTE DE BOUZEL	63910	VERTAIZON
N	TRICOCHÉ	MICHEL	LE BRACHOUX LURAI	36220	TOURNON ST MARTIN
C	TROLLIET	NICOLAS	42, RUE DE L'EGALITE	69330	PUSIGNAN
F	VALES	DIDIER	LOTISSEMENT COMMUNAL	48150	LE ROZIER
C	VAREL	ERIC	26, RUE DE LA PERLE	69500	BRON
G	VASSE	LAURENT	ANCIEN PRESBYTERE	24510	PAUNAT
G	VASSE-FOUQUET	ISABELLE	ANCIEN PRESBYTERE	24510	PAUNAT
L	VATREY	FRANCIS	283 RUE DE BRETAGNE	88140	CONTREXEVILLE
P	VERGON	PHILIPPE	13 RUE DU VANNET	25310	ABBEVILLERS
C	VERHOEVEN	BRUNO	MAISON DE L'ESCALADE	07460	CASTELJAU
C	VERMOREL	GUILLAUME	LE VILLAGE	07720	BIDON
P	VILLEGAS	JEAN-PIERRE	7, RUE DE LA PLAINE	25220	THISE
R	VINCENT	BENOIT	169, RUE D'ENSISHEIM	68310	WITTELSHEIM
F	VITTORI	DIDIER		12640	RIVIERE SUR TARN
C	WENDEL	GUY-ROBERT	17, RUE EMILE CHAZE	69500	BRON

Répartition par régions FFS des Initiateurs actifs :

A = 22	B = 02	C = 55	D = 08	E = 11	F = 25	G = 16	H = 05	J = 09
K = 05	L = 16	M = 04	N = 05	P = 26	R = 04	S = 07	T = 10	

En cas d'erreur ou omission, contactez le siège EFS à Lyon

REPERAGE DES CAVITES PAR SATELLITES

Groupe d'Etudes Techniques

Il y a "quelques années" la sauvegarde des informations laborieusement recueillies pour réaliser des cartes se faisait en gravant le métal (l'airain). Ce n'est qu'en 1852 qu'Alfonse Taride inventa la carte commerciale (sur papier), avec des sentiers de promenade. Vers 1910, l'essor de l'automobile imposa sur le marché la désormais célèbre carte Michelin.

A l'heure de l'informatique et des satellites, notre génération pénètre dans une nouvelle ère de transmission des données. Les satellites permettront de remplacer notre traditionnelle carte par un écran plat, sur lequel nous pourrions bientôt suivre le déplacement de notre voiture (déjà en service au Japon). D'ici une quinzaine d'années, la carte topographique pourrait être remplacée par une sorte de carte téléphonique, permettant entre autre le choix de l'échelle...

L'appareil qui nous intéresse ici se nomme *Global Positioning System (GPS)*, dont des versions miniaturisées seraient utilisables pour repérer des cavités. Le GPS affiche sur un écran les coordonnées du point où il se situe : la longitude et la latitude exprimées en degrés, et repérées à partir de plusieurs satellites géostationnaires. Il ne s'agit pas des coordonnées Lambert couramment utilisées en spéléo, mais la conversion est possible avec les indications de la carte topographique, et certains appareils proposent une conversion automatique. La précision des mesures est satisfaisante pour nous, limitée apparemment par les possibilités d'affichage de l'écran (18 mètres en latitude, 13 mètres en longitude) ; mais l'armée américaine, propriétaire des satellites, a ajouté un léger déphasage aléatoire qui fait tomber la précision à 100-150 mètres.

Le modèle de GPS le moins coûteux actuellement est sans doute le *Pixis IPS*, de *Sony* (environ 3000 francs). Le CDS de l'Isère a procédé à des essais avec deux modèles différents, de marque *Silva*, et de marque *Garmin*. Il apparaît à l'issue de ces tests que le modèle *Silva* ne peut pas donner les coordonnées en continu, alors que le *Garmin* le fait. En revanche, il peut fournir en continu les indications de direction par rapport à un point préalablement défini.

Précision obtenue avec les deux appareils :

Silva = 131 m en longitude, 60 m en latitude ;

Garmin = 71 m en longitude, 66 m en latitude ;

la précision se révèle encore plus mauvaise pour l'altitude.

Dans le repérage d'entrées de cavités, une précision à 10 m près au maximum serait nécessaire pour remplacer les méthodes classiques (photo aérienne, triangulation, cheminement). Les appareils testés semblent bons pour la randonnée ou la navigation, mais trop imprécis pour notre usage particulier. Le GPS pourrait cependant devenir l'outil idéal pour la localisation des cavités, à condition que le degré de précision soit amélioré.

Pour en savoir plus :

- LISMONDE B. / CDS 38 : Compte-rendu d'expérimentation, 1994 (6 pages).
- MARBACH G : "Le GPS en jungle, ça marche", Spéléo n°14, 1993.
- STEFANINI R : "Le Global Positioning System, essai du NAV 1000+", Spelunca n°53, 1994.

A PROPOS DU DEGAGEMENT D'EQUIPIER

par Rémy LIMAGNE

S'il est un sujet qui est systématiquement abordé - parfois à l'excès - dans la plupart des stages EFS d'un certain niveau, c'est bien celui du dégagement d'équipier en difficulté sur corde ! Ces exercices présentent en stage un intérêt formateur indéniable en matière de manipulation de matériel et de raisonnement logique. Mais répondent-ils vraiment au but initial annoncé : sauver une vie ?

La plupart du temps, la victime est appelée "le blessé"... Si l'on s'intéresse un peu aux probabilités pour qu'un spéléo se retrouve blessé sur une corde, il faut en chercher les causes prévisibles : montée sous cascade ? chute de pierres ou d'objet ? pendule mal contrôlée ? Dans tous ces cas, il faudrait probablement condamner de graves fautes d'équipement, ou au moins une grande maladresse, que tout cadre sérieux doit pouvoir éliminer.

Par contre, il ne faut pas négliger la probabilité selon laquelle le "blessé" se révèle plutôt être un "fatigué", éprouvant des difficultés à terminer la remontée d'un puits. Et là effectivement, un cadre se doit de connaître une méthode à sa convenance lui permettant de porter assistance.

Une méthode... car il en existe une multitude, de la plus bestiale à la plus sophistiquée, dont les détails fleurissent dans maintes publications et comptes-rendus de stages.

Le cas de figure le plus complexe semble être celui où le sauveteur se trouve au-dessus du "blessé", et doit d'abord se lancer dans une descente sur corde tendue, avant d'effectuer le dégagement, et de redescendre avec son lest au bas du puits en franchissant ou démontant d'éventuels fractionnements, quand il n'envisage pas la mise en oeuvre d'une méthode de balancier pour le remonter... bref de quoi démontrer avec brio toute sa valeur technique !

Mais en dehors de l'aspect formateur de l'exercice, un cadre prévoyant n'aurait-il pas en cas réel une possibilité plus simple, plus sûre, et plus efficace ?

Essayez donc celle-ci : le "blessé" se trouve à 20 mètres du bas du puits, et à 10 mètres du haut...

1. j'installe *une autre corde* à la verticale du puits,
2. je descends 10 mètres, un peu au dessus du blessé,
3. dès que possible, je saisis la grande longe du blessé et me l'attache au delta (longe tendue),
4. je coupe la corde sur laquelle est pendu le blessé, au dessus de son croll,
5. je termine la descente avec mon blessé en bout de longe...

A aucun moment le sauveteur n'a eu à soulever le poids du blessé ! Donc cette méthode est accessible à tout format de spéléo, *si comme tout cadre responsable il a à portée de la main une corde égale à la longueur du plus grand puits...*

Tout le monde n'a pas un canif sur lui rétorquerez-vous ? Alors, nous avons fait quelques essais au stage Initiateur de juillet. Temps nécessaire pour couper une corde tendue (Ø 10 mm) :

- avec un canif bien aiguisé : 1 à 2 secondes,
- avec la flamme de l'acéto (corde sèche) : 15 à 20 secondes,
- avec la flamme de l'acéto (corde mouillée) : 120 à 150 secondes.

Evidemment, si vous progressez seulement à l'électrique...

Et si le sauveteur se trouve en dessous du blessé ? Là c'est effectivement un peu plus long :

1. j'accroche ma corde supplémentaire à ma ceinture et je monte jusqu'au blessé,
2. je le double et me longe court sur lui, en montant jusqu'à tension de la longe,
3. j'amarre ma corde de secours sur sa poignée et le délonge de sa poignée,
4. je place mon descendeur sur la corde en avalant bien le mou,
5. j'ôte mes bloqueurs et je coupe la corde au-dessus du croll du blessé.

Pour la suite, voir plus haut.

On peut légitimement craindre de descendre à deux sur une poignée... Si c'est le cas, il y a effectivement lieu de vérifier son état, de se longer tendu pour éviter un choc lors de la rupture de la corde, et rien n'empêche de doubler cette poignée avec un noeud auto bloquant par exemple.

En conclusion, si vous devez être vraiment efficace, cette méthode "du moindre effort" peut vous convenir : la disponibilité d'une corde supplémentaire, en permanence ou aux endroits stratégiques, permet d'éviter bien des acrobaties et manipulations délicates...

Mais en tout état de cause, n'oubliez jamais qu'en cas d'urgence réelle sur corde, la rapidité d'une manoeuvre de dégagement devient stérile si elle n'est pas mise en oeuvre à temps ! Il faut avant tout faire preuve de vigilance et déceler sans délai le moment où un coéquipier a besoin d'aide...

RAPIDE,

EFFICACE,

SANS EFFORT !

